

MÉTÉOROLOGIE  
Nuageux avec averses dispersées s'éclaircissant dans l'après-midi. MIN: 60 — MAX: 74  
Gracieuseté de :  
Shearer Lumber Co. Ltd.  
MONTREAL

# LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

Fête du jour  
L'ASSOMPTION DE LA  
T. STE VIERGE

VOL. XLIX — NO. 189

MONTREAL, VENDREDI, 15 AOUT 1958

10 cents le numéro

## Pour visiter le Nord canadien

# Les ministres d'Ottawa doivent demander la permission des E.-U.

LETRE D'OTTAWA

## Montréal finira par avoir son pipeline de pétrole

par Clément BROWN

correspondant parlementaire du "DEVOIR"

OTTAWA — Il est extrêmement intéressant d'analyser l'évolution de l'opinion publique canadienne sur le problème de la construction d'un pipeline de Leduc jusqu'à Montréal. On se rend compte comment une idée, lancée à tout hasard à un moment de crise, peut rapidement faire boule de neige et devenir ensuite un symbole d'autarcie, un mythe du nationalisme canadien.

Il faut dire ici que l'idée n'est pas entièrement nouvelle et que, dès la découverte des puits de pétrole de l'Alberta, quelques hommes d'affaires en avaient souligné le mérite. Mais le besoin ne se faisait pas alors sentir d'une entreprise aussi dispendieuse. C'est aux Américains eux-mêmes que l'on doit la naissance véritable de la campagne en faveur du pipeline Leduc-Montréal. C'est aux restrictions qu'ils ont imposées en 1957 sur nos exportations de pétrole dans la région (améri-

caine) du Pacifique qu'est dû le regain et la diffusion d'une théorie qui, jusque-là, avait peut-être compté plus d'adversaires que de partisans. Lorsque les producteurs de pétrole se sont trouvés une partie de leur production sur les bras, par suite des restrictions américaines, leur première réaction fut de réclamer une plus large part du marché national. Il leur fut facile de prouver que l'Est du Canada — de Montréal à l'Atlantique — s'approvisionne surtout de pé-

trole étranger. Et les petits entrepreneurs firent appel à "conscience nationale" pour réparer cette injustice. La politique se saisit de ce cri. Le premier à lancer l'idée d'un pipeline Leduc-Montréal, en faisant un point de son programme, fut, croyons-nous, M. Lester-B. Pearson, alors en tournée électorale en Alberta. M. John Diefenbaker, lui-même député des Prairies, ne fut pas long à jongler avec la même idée. Dans l'Est, les réactions premières furent mauvaises: tout libéral qu'il soit, le Montreal Star répudia assez sèchement le projet de son leader. Le journal montréalais ne voyait pas pourquoi l'Est devrait payer plus cher son pétrole parce que l'Ouest était en difficultés.

L'enquête Borden cependant fit beaucoup pour rependre l'idée d'un pipeline Leduc-Montréal. Celui-ci fut un des principaux sujets de discussion devant les commissaires. Certaines grosses compagnies, ayant des intérêts à la fois au Canada, au Venezuela et au Moyen-Orient, firent de gros efforts pour atténuer l'impact des réclamations des producteurs indépendants du Canada. D'autres sociétés, moins compromises, parlèrent pour et contre, mais sans répudier le projet comme irréalisable. Elles parlèrent même de possibilité de succès, à certaines conditions. Mais ce n'est pas sur le plan économique que la bataille véritable est engagée; c'est sur le plan politique et même sur le plan idéologique.

Les restrictions américaines sur nos exportations de pétrole ont convaincu les Canadiens que, même si Washington devenait un jour à plus de générosité, il restera toujours soumis aux caprices des producteurs américains. Washington décide d'adoucir ou de durcir sa politique selon des critères américains et américains seulement. La campagne conservatrice du "Canada d'abord", qui obtint un si éclatant succès électoral, a préparé l'opinion canadienne à une autre grande aventure d'intégration nationale.

Il n'est donc plus question de dollars et de cents mais de solidarité canadienne. Les Canadiens ont pris conscience d'une force dont ils n'avaient jusqu'ici que le pressentiment: l'unité économique du Canada. Sans doute, bien des exemples leur en furent donnés dans

## L'hon. Al. Hamilton avoue sa "honte"

OTTAWA — Le ministre du Nord canadien et des ressources nationales a révélé "à sa honte" que les ministres du gouvernement canadien doivent obtenir l'autorisation des Etats-Unis avant d'aller visiter certaines régions septentrionales du Canada. M. Alvin Hamilton a précisé aux Communes hier que c'est pour le pays une cause "d'amertume nationale" que d'avoir à solliciter la permission de Washington pour envoyer dans l'Arctique ses ministres, ses hauts fonctionnaires ou les nationaux qu'il y délègue.

"Je suis confus à l'idée que nous ayons été amenés à remettre à une puissance amie toute la responsabilité de la défense dans notre territoire septentrional par suite de circonstances qui échappent au contrôle de presque tous ici présents.

"Les fonctionnaires du gouvernement canadien, et même les ministres, doivent s'astreindre aux formalités et obtenir la permission.

"Lorsque des Canadiens doivent attendre durant plusieurs mois pour obtenir l'autorisation d'aller accomplir leurs fonctions dans leur propre pays, sous les directives de leur propre ministre, je n'estime pas devoir m'excuser à la Chambre ou à la nation de dire que je suis honteux de cette situation.

Le leader de l'opposition, M. Pearson, a demandé à M. Hamilton s'il est vrai que les ministres et les représentants officiels du Canada doivent attendre plusieurs mois avant de pouvoir entrer dans les établissements situés en territoire canadien mais qui relèvent de la juridiction des Etats-Unis.

"Les ministres ont très peu de difficultés", a répondu M. Hamilton.

"Les requêtes officielles (celles des ministres) sont plutôt soumises par courtoisie et les autorités américaines y donnent suite très rapidement. Néanmoins, il faut quand même se plier à cette formalité.

"La situation est différente pour ceux des fonctionnaires du ministère qui veulent se rendre dans ces régions dans le cadre de leurs fonctions.

"Je ne veux embarrasser aucun de mes collègues en faisant état d'un cas concret, mais j'ai connaissance d'un cas où l'autorisation a été si longue à venir que le requérant s'est rendu ailleurs et a obtenu un autre emploi.

"Je ne rejette sur personne la responsabilité de cette situation. Je me suis expliqué clairement là-dessus. Mais c'est néanmoins une cause d'amertume.

"J'ai examiné cette question avec nos collègues des Etats-Unis qui ont accueilli mes doléances très amicalement et favorablement.

"Ordinairement, le gouvernement américain fait preuve d'une grande efficacité dès qu'une question est portée à son attention. Mais lorsqu'une région si déserte est mise en valeur à la faveur du concours de personnes qui se déplacent rapidement et efficacement, il est si facile de prendre par acquis ce que plusieurs personnes finissent par croire vraiment."

Cette dernière phrase du ministre, plutôt ambiguë, prête à diverses interprétations dans la plus plausible parait être la suivante: beaucoup de citoyens américains qui se trouvent dans l'Arctique considèrent que cette région fait partie du territoire américain, les Américains ayant aménagé aux confins septentrionaux du pays le réseau d'alerte DEW.

## Le scandale du gaz naturel

# Les rumeurs d'élections partielles se précisent

par Richard DAIGNEAULT de la PRESSE CANADIENNE

QUEBEC — Le premier ministre Duplessis doit annoncer, dans un avenir rapproché, la nomination de trois nouveaux conseillers législatifs, a-t-on appris de sources dignes de foi. Des ministres seraient désignés à la Chambre haute de la législature québécoise, selon des sources habituellement bien informées près l'administration provinciale. Une telle décision, selon ces mêmes sources, serait suivie d'élections complémentaires pour remplir les sièges laissés vacants à l'Assemblée législative.

Dans les milieux parlementaires québécois on dit que cette stratégie politique serait adoptée afin d'obliger le nouveau chef libéral, M. Jean Lesage, à engager la lutte ouvertement contre le puissant parti de l'Union nationale.

Le principal thème de cette lutte? La vente, le 25 avril, du service de distribution de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel du Québec, vente que M. Lesage a dénoncée à maintes reprises à la suite d'une série d'articles publiés dans le journal LE DEVOIR.

Si l'on fait exception des prochaines nominations au Conseil législatif — qui sont pratiquement une certitude — tous les récents rapports sur la tenue d'élections complémentaires et sur la possibilité d'un remaniement ministériel prochain demeurent de la conjecture.

La vérité est que personne, sinon le premier ministre et les membres du Conseil des ministres, ne sait en toute certitude qui sera désigné au Conseil législatif et s'il y aura des élections complémentaires bientôt.

### POSSIBILITES

Une tentative, faite au bureau du premier ministre pour obtenir des commentaires sur les rapports voulant que des nominations soient faites au Conseil législatif et que des élections partielles se tiennent avant la prochaine session, n'a donné aucun résultat.

Des observateurs d'expérience et de hauts fonctionnaires du gouvernement croient cependant qu'il est "sensé" de prévoir:

- 1) La nomination de trois conseillers législatifs avant la session annuelle au milieu de novembre. L'Union nationale et le parti libéral détiennent chacun 10 sièges à la Chambre haute québécoise. Il y a un indépendant et trois sièges sont vacants. Les vacances ont été créées par la mort de trois conseillers.

- 2) Si des ministres ou des députés sont désignés au Conseil législatif, des élections complémentaires se tiendront immédiatement. Si d'autres personnes, hors de la politique active, sont nommées aux postes vacants, les élections n'auront alors lieu que le printemps prochain.
3. Quelques ministres qui, si l'on en croit les rumeurs, veulent prendre leur retraite depuis déjà quelque temps, laisseraient la place à de plus jeunes. Ceux que l'on mentionne le plus fréquemment comme n'ayant pas l'intention de se présenter aux prochaines élections sont: le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, âgé de 72 ans; le ministre du Travail, M. Antonio Barrette, qui est âgé de 59 ans et dont l'état de santé laisse à désirer depuis quelques mois; le ministre de la chasse et des pêcheries, le Dr Camille Pouliot, âgé de 60 ans et le ministre de la santé, le Dr Albiny Paquet, âgé de 68 ans.

Bien que l'opposition libérale parie d'une élection générale soudaine, on considère cette opinion comme peu réaliste dans les milieux gouvernementaux.

L'Union nationale a été élue pour un 5e mandat en 1956. Ce mandat, d'une durée de cinq ans, n'expire qu'en 1961, mais ordinairement, les élections se tiennent tous les quatre ans. C'est pourquoi on prévoit généralement que le prochain scrutin provincial aura lieu en 1960.

La possibilité d'élections partielles prochaines trouvent bon nombre de parti-

sans dans les milieux gouvernementaux. Les adhérents du par de l'U. N. y voient la chance d'obliger M. Lesage à livrer une lutte ouverte sur la tribune publique.

Il y a plus d'un mois, M. Lesage a entrepris à travers la province une tournée qu'il désigne du nom de "Marche de la Libération". Au cours des deux derniers mois, il a réclamé la formation d'une commission royale d'enquête sur la vente du service de distribution de gaz de l'Hydro-Québec ou la tenue d'une élection générale.

Tout en exhortant les libéraux à travailler à la réorganisation de leur parti, M. Lesage s'est livré à de violentes sorties contre le gouvernement. Il a qualifié "d'indécents" le fait que des ministres démissionnent ou ont démissionné de la Corporation de gaz naturel du Québec. Jusqu'à maintenant, le premier ministre Duplessis n'a pas répondu aux remarques du leader libéral.

Certaines indications laissent croire que le chef libéral décidera peut-être d'ignorer les élections partielles si le gouvernement décide d'en tenir.

Lui et son parti ont ignoré l'élection partielle de Matane, le 2 juillet. Il n'y avait aucun candidat libéral sur les rangs. Le candidat de l'U. N. y a obtenu une majorité sans précédent aux dépens du seul candidat indépendant. M. Lesage a qualifié cette élection de "piège à ours".

Au cours d'une conférence de presse, il y a deux semaines, M. Lesage a déclaré que le résultat de toute élection complémentaire ne saurait être interprété comme un jugement de l'électorat sur la transaction entre l'Hydro-Québec et la Corporation de gaz naturel ou sur la présente administration.

Les partisans du gouvernement disent que des élections complémentaires forceraient M. Lesage à vouloir entrelever le défi ou l'ignorer.

La loi électorale du Québec prévoit qu'une période de deux mois doit s'écouler entre l'émission des brefs d'élections et la date du scrutin. Si des élections complémentaires doivent se tenir

avant la session, elles devront être annoncées avant le fin du mois ou au début de septembre.

## Il y a 2 mois: "Toé, tais-toé"

Il y a deux mois aujourd'hui, notre camarade Marie Cardinal revenait de Bate-Comeau avec l'une des plus charmantes histoires que LE DEVOIR ait jamais racontées. Il avait rencontré la veuve du premier ministre Duplessis et quelques-uns de ses ministres à l'inauguration d'une fonderie de la British Aluminium.

L'article de Marie Cardinal voudrait être repris en son entier à cause de sa saveur. Le dialogue qu'on y lit a donné lieu déjà à plusieurs blagues populaires et Robert Lapalme en a tiré trois ou quatre caricatures.

Ce jour-là, l'honorable Antoine Rivard, fils du fondateur du Bon parler français, lançait à la face du reporter du "Devoir": "Vous êtes une bande d'écœurants". Le mot devint vite l'objet de la conversation. Mais cela se passait sans la présence de M. Duplessis.

Un peu plus tard, notre Cambronne local voulut reprendre son mot, mais le général Duplessis était là. Par deux fois le "chef" le remit à sa place en disant: "Toé, tais-toé".

Une fois la valetaille domptée, le chef s'empara de la vedette. "Le Devoir" est un journal canaille, putride et cancéreux". Plus loin il lança: "Devant les tribunaux, le journal n'aurait qu'à plaider folie et il gagnerait". Il y a deux mois déjà M. Duplessis disait: "Pour être sérieux, vous êtes un journal agonisant".

On ne peut pas tout empêcher un canal d'égoût de couler qu'un chien de pisser sur une église".

C'est sans doute pour cela qu'il y a tant de coulage sur ce qui se prépare à Québec.

## Le Conseil central réitère sa demande d'enquête royale

Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CTCC) a adopté hier une résolution demandant une enquête royale sur le scandale du gaz naturel. Les délégués ont également condamné l'expulsion par M. Duplessis du journaliste du DEVOIR à la dernière conférence de presse, le 27 juin dernier.

Des délégués ont rappelé que le Conseil a demandé une telle enquête le 12 juin dernier, la veille même du jour où LE DEVOIR a publié le premier de sa série d'articles. C'est M. Michel Chartrand, leader provincial du Parti social démocratique, qui avait amené la question. Dans sa résolution d'hier, le Conseil réitère sa demande d'enquête avec encore plus d'insistance, à la lumière des révélations qui ont été faites depuis.

Le Conseil s'est également élevé contre le geste arbitraire et antidémocratique de M. Duplessis, quand il fit expulser par un policier le journaliste Guy Lamarche, représentant du DEVOIR. M. Michel Chartrand a déploré que les autres journalistes n'aient pas immédiatement quitté les lieux avec lui. "Si les journalistes étaient professionnellement mieux organisés dans tous les journaux, et s'il existait une tradition de la presse libre, c'est probablement ce qui se serait produit."

Le Conseil a également pris position à l'égard de la grève des camionneurs de Shelter Bay. Les délégués ont appuyé entièrement les grévistes qui "ont été privés des négociations et de la signature d'un contrat simplement parce que la compagnie a changé de nom."

Les délégués ont signalé la servilité de la Commission des relations ouvrières à l'égard du gouvernement et des grandes compagnies. La CRO a annulé le certificat des employés de Porlier Transports à la demande de la compagnie qui venait de changer de nom.

Ils ont également dénoncé l'utilisation honteuse d'un nombre de policiers supérieur à celui des grévistes et dont le mandat semble le même que celui reçu par les policiers qui ont aidé les briseurs de grève à Murdochville.

Le Conseil s'est enfin élevé contre l'augmentation proposée des billets d'autobus à Montréal. Cette augmentation doit entrer en vigueur le 24 août prochain.

## Un aérobus plonge dans l'Atlantique: 99 morts

### La pire tragédie de l'aviation commerciale

SHANNON, Irlande — Un Super-Constellation hollandais, transportant 99 personnes, a plongé mystérieusement dans l'Atlantique, hier.

On croit qu'une explosion se serait peut-être produite à bord de l'aérobus de la KLM. Cette conjecture provient du fait que l'équipage n'a transmis aucun message disant qu'il rencontrait des difficultés.

L'espoir qu'il y ait des survivants s'est évanoui hier soir. Deux chalutiers français ont retiré cinq cadavres et plusieurs raquettes de sauvetage des vagues qui soulevaient les débris de l'aérobus, à 130 milles au large de la côte occidentale de l'Irlande.

D'autres navires et avions se joindront aux recherches. Des conjectures confuses et alarmantes sont émises sur la cause de la tragédie.

La tragédie Interrogé sur la possibilité qu'une bombe ait été déposée à bord de l'aérobus, le directeur de la station KLM de Shannon, M. Liam Melling, a déclaré: "Il n'est pas question que l'aérobus ait été surchargé avec ses 91 passagers et ses huit membres d'équipage."

"Quoi qu'il se soit produit, il est évident que c'est arrivé très rapidement. Après tout, quatre moteurs et quatre appareils de radio ne se démantibulent pas en même temps," dit-il.

Interrogé à savoir s'il aurait eu du sabotage, Melling a répondu: "Vos conjectures sont aussi bonnes que les miennes."

"L'assistant gerant de l'aéroport de Shannon a aussi souligné qu'aucun message de détresse n'avait été reçu."

"Ce qui s'est produit, s'est produit très rapidement," dit-il. L'appareil géant, d'une valeur de \$2,000,000, était à quelque 90 minutes de Shannon lorsqu'il est tombé avant l'aube. Il se dirigeait d'Amsterdam à New-York.

M. Melling a déclaré qu'immédiatement après avoir reçu son premier message à l'aéroport de Shannon.

Dans des conditions normales, un avion peut transmettre un message s'il a des difficultés. Même si deux des quatre moteurs ne fonctionnaient pas, normalement le Super-Constellation pouvait poursuivre sa route ou revenir à l'aéroport le plus rapproché.

L'aérobus s'est dirigé vers une région où d'autres appareils ont subi récemment un choc violent et tempétueux.

Un chalutier français, le Général Le Clerc, et trois appareils de la RAF avaient rapporté apercevoir ce qu'ils croyaient être des survivants. Mais on n'en avait aucun lorsque l'obscurité s'est étendue dans la région.

Les autorités de la KLM, à Amsterdam, ont déclaré qu'il y avait peu d'espoir que quelqu'un ait survécu. Si les 99 personnes ont péri, ce sera la pire désastreuse de l'aviation commerciale.

## OPPOSITION A UNE PIECE MAITRESSE DU PROGRAMME D'EISENHOWER

# Désaccord sur la mission de l'ONU au M.-O.

## Liban et Jordanie opposés à une force armée

Si, mercredi, dans l'enthousiasme provoqué par le discours-programme du président Eisenhower et devant la relative modération de la délégation soviétique, on avait pu croire, trop facilement, à une prompt solution de la crise du Moyen-Orient, cet optimisme a été largement entamé hier, principalement par trois événements: 1) au soir, on a pu noter un certain raidissement au sein du bloc soviétique, évolution qui a été traduite par le ton particulièrement agressif de l'intervention du délégué de la Tchéco-

mesure que l'on prenait connaissance des réactions de la presse et de la radio des pays du Moyen-Orient, les premiers intéressés au programme d'Eisenhower, on constatait dans la plupart de ces pays, soit une vive déception, soit une nette opposition; ensuite, au fur et à mesure, la presse égyptienne notamment a qualifié ce programme de "seconde doctrine Eisenhower" destinée à avoir le même sort que la première.

Mais l'élément le plus inquiétant à assurément réside dans le fait que les deux capitales les plus directement intéressées au débat actuel de l'Assemblée générale — et dont les plaintes sont d'ailleurs à l'origine de la session d'urgence — ont exprimé leur opposition formelle à l'envoi d'une force armée de l'ONU, corps expéditionnaire ou force permanente de police, peu importe. Le délégué de la Jordanie l'a dit ouvertement à la tribune de l'Assemblée générale, tandis que le ministre de l'Information du Liban exprimait la même hostilité de la part de son gouvernement. Les deux capitales ont clairement indiqué que si elles consentaient à l'envoi de commissions de surveil-

lance ou d'équipes d'observation des Nations Unies, elles ne sauraient admettre l'envoi d'une force armée internationale. Amman et Beyrouth ont manifesté leur préférence pour le maintien des troupes soit britanniques soit américaines sur leur sol pendant un certain temps.

Et si le Liban s'est dit opposé à la relève des troupes E.U. par une force de l'ONU "pour l'instant", la Jordanie a exclu totalement l'envoi d'une pareille force. Ce nouveau facteur ne peut que compliquer singulièrement la tâche de l'Assemblée générale tout en embarrassant les gouvernements anglais et américains.

Hier, l'Assemblée générale a entendu d'abord M. Selwyn Lloyd, au nom de la Grande-Bretagne, puis tous à tour de rôle par le porte-parole de l'Australie, de la Jordanie, de l'Irlande, de la République arabe unie, ce dernier intervenant d'ailleurs pour répliquer à certaines assertions du représentant d'Amman. On a remarqué surtout l'intervention du représentant de l'Irlande qui a proposé des solutions à long terme au pro-

blème d'ensemble du Moyen-Orient, dont quelques-unes inédites. Le porte-parole de Dublin a longuement insisté sur l'importance du "problème Israël" au M.O. et a suggéré une formule de règlement de la délicate question des réfugiés arabes: l'ONU serait appelée à prendre en charge l'indemnisation complète de ce million de réfugiés.

NATIONS UNIES, N.Y. — Après la grande première de mercredi, journée plus terne, hier, à l'Assemblée générale, dont les séances ont été marquées principalement par trois

BEYROUTH — Les premiers fusiliers-marins américains à quitter le Liban se sont embarqués hier dans le port de Beyrouth alors que les rumeurs les plus alarmantes et des mouvements de troupes nombreux en Jordanie ravivaient les craintes d'un prochain soulèvement contre le régime du roi Hussein. Quelque 800 hommes ont en effet été promplement départs dans la capitale afin d'aider la police et les détachements de la Légion Arabe qui montent la garde devant les immeubles publics.

Dans tout le Moyen-Orient il est question d'un coup d'Etat imminent en Jordanie. On sait qu'il s'y trouve environ 3,000 soldats britanniques envoyés par Londres à la suite d'une requête faite par le roi Hussein le lendemain du coup d'Etat qui a renversé la monarchie irakienne, le 14 juillet.

C'est une compagnie du 2e bataillon de la 2e division des fusiliers-marins américains qui s'est embarquée hier dans le port de Beyrouth; le reste du bataillon doit s'embarquer au

jour d'hui, 1.700 des 15.000 soldats américains envoyés au Liban auront ainsi quitté ce pays. Au Caire, pendant ce temps, de nouveaux appels à la révolte contre "l'impérialisme" ont été lancés aux pays arabes d'Afrique du Nord comme du Moyen-Orient. La presse et la radio égyptiennes continuent à exalter la solidarité des Etats arabes et à inviter les pays encore sous tutelle ou dotés de régimes "pro-occidentaux", de

(Suite à la page 5)

## Grande-Bretagne: la Banque d'Angleterre abaisse pour la 4e fois son taux d'escompte

LONDRES. — Le taux d'intérêt bancaire a été réduit de 5 à 4 1/2% en Grande-Bretagne, aujourd'hui. Cette réduction, la première depuis le 19 juin, permettra des emprunts à meilleur compte et une circulation plus facile de l'argent. C'est un autre indice que le gouvernement conservateur croit avoir maîtrisé l'inflation. La réduction est la quatrième en cinq mois. Le nouveau taux est le plus bas depuis février 1955; il se compare à celui de 7 pour cent imposé en septembre dernier alors que l'inflation était à son sommet. Le taux bancaire est fixé par la Banque d'Angleterre et représente l'intérêt qu'elle exige pour les prêts qu'elle consent aux autres institutions financières.

## Débats de l'ONU à Radio-Canada

A partir de 3.00 heures cet après-midi, la Société Radio-Canada diffusera les délibérations de l'Assemblée générale de l'ONU à la radio et à la télévision. Il est possible que les auditeurs aient alors l'occasion d'entendre le ministre des affaires extérieures, M. Smith, donner le point de vue du Canada sur la situation au Moyen-Orient et les propositions du président Eisenhower.

NOUVELLES SYNDICALES

Quatre grévistes sont arrêtés à Shelter Bay

SHELTER BAY, Qué. — Quatre hommes ont été arrêtés mercredi en rapport avec les actes de violence qui ont marqué un conflit ouvrier, jeudi 7 août, dans cette localité de la Côte Nord, à 300 milles au nord-est de Québec.

Stelco: les grévistes rejettent l'offre

HAMILTON — Cinq mille métallos en grève ont appuyé à l'unanimité leur comité de négociation qui a rejeté une offre d'augmentation globale de cinq cents l'heure offerte par la Steel Company of Canada.

Le président de la compagnie, M. H.G. Hilton, a virtuellement fermé la porte à tout accord sur des termes autres que cette offre de cinq cents.

Les négociateurs des métallos et ceux de la Stelco devraient se réunir de nouveau hier pour discuter des points non économiques du conflit.

Les employés de bureau continuent d'entrer dans l'usine sans être molestés et les 450 employés du personnel de surveillance vivent à l'intérieur de l'usine pour maintenir la machine en bon état. Il semble bien que la grève deviendra un concours de force économique et de patience. La grève a commencé mardi.

Nouvelle demande

Les représentants de ce dernier syndicat ont toutefois quitté Shelter Bay maintenant.

DoSCO: front commun des métallos

SYDNEY, N.-E. — Les délégués de 10,000 métallogistes des Provinces maritimes, du Québec et de l'Ontario se réunissent aujourd'hui à Sydney en Nouvelle-Écosse, afin de préparer la coordination d'un vaste projet collectif touchant les ouvriers de la Dominion Steel and Coal Corporation.

Ils discuteront d'importantes questions à inclure dans les futurs contrats de travail telles que pensions, allocation supplémentaire de chômage, allocations sociales et création d'une commission de coordination pour tous les syndicats locaux de la DOSCO.

Un accord couvrant tous les ouvriers de cette firme est le but qui s'est fixé depuis des années le syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique, a déclaré le directeur national de ce syndicat, M. William Mahoney.

But du syndicat

William Mahoney et le directeur des recherches du syndicat, Cleve Kidd, sont déjà à Sydney pour assister à la réunion.

L'acquisition récente de la DoSCO par la compagnie A. V. Roe Canada Ltd., a eu pour résultat un renforcement de la corporation, a déclaré M. Mahoney. "Ce qui rend nécessaire de la part du syndicat d'unir les représentations."

L'extension d'allocations supplémentaires de chômage déjà en application dans trois grandes usines de la DOSCO, dont celle de Sydney, est essentielle, a-t-il ajouté.

"Le but du syndicat est d'obtenir un programme applicable à tous les employés de la corporation. En réclamant les contributions du plus grand nombre possible d'employés et en partageant le risque de chômage entre le groupe le plus grand possible, nous pouvons utiliser

cette forme d'assurance pour l'avantage de tous"

Rail: l'un des syndicats contre le rapport

La Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, le plus nombreux des syndicats d'employés non itinérants actuellement engagés dans une dispute avec les compagnies ferroviaires, se prononcera contre l'acceptation du rapport d'un conseil d'arbitrage ayant étudié le différend, a-t-on appris hier.

Les directeurs du syndicat de 38,000 membres recommanderont vigoureusement le rejet des recommandations du conseil d'arbitrage lors d'une réunion générale des négociateurs pour les 15 syndicats, réunion qui se tiendra à Montréal, jeudi et vendredi prochains.

Les membres de la Fraternité représentent près d'un quart des 130,000 ouvriers impliqués dans le différend au sujet des salaires et des avantages marginaux.

L'attitude de la fraternité aurait été décidée à une réunion de son conseil de protection, qui dirige le syndicat entre les congrès triennaux.

Assemblée à Montréal

On croit savoir que la fraternité n'a pas décidé définitivement si elle agira indépendamment advenant que la majorité des syndicats décident d'accepter les recommandations de l'arbitrage. Dans cette éventualité, le conseil de protection sera convoqué en séance d'urgence pour étudier la conduite à suivre.

Depuis plusieurs années, tous les groupes d'employés non itinérants négocient ensemble avec les chemins de fer. Dans le cas présent, rien n'a été révélé publiquement de l'attitude du groupe général des syndicats au sujet du rapport de l'arbitrage, rendu public le 30 juillet.

Fin prochaine de la grève de la bière

Toronto — La grève de la bière en Ontario, commencée jeudi dernier, se terminera vraisemblablement avant longtemps.

Des représentants des Ouvriers unis des brasseries d'Amérique CTC et de la Brewers' Warehousing Company doivent reprendre leurs négociations aujourd'hui à Toronto.

Les approvisionnement de bière diminuent dans les hôtels et les tavernes de l'Ontario et si la grève se poursuit, la prochaine fin de semaine sera passablement "sèche".

Le syndicat demande que seuls les employés de la Brewers' soient autorisés à faire la livraison de la bière, que les employés des magasins n'employant qu'un seul homme soient des syndiqués et que les membres ne soient pas obligés de vendre la bière fabriquée par des compagnies dont les employés sont en grève. Le syndicat réclame aussi une hausse de salaire.

La grève touche 1,200 préposés à la distribution ainsi qu'environ 1,000 syndiqués actuellement sans travail par suite de la fermeture des brasseries.

Les chefs syndicaux demeurent optimistes. L'un d'entre eux, M. Gerry Charlebois, vice-président du local 329, a déclaré au cours d'une entrevue que la grève se terminera peut-être avant que les gens qui ont entrepris de faire de la bière domestique ne l'ait terminée. M. Charlebois a dit qu'il faut environ 9 jours pour faire une bière potable.

Québec vient en quatrième place pour les divorces

OTTAWA, (DNC) — Le comité sénatorial des divorces vient de présenter son rapport annuel. Il appert que, sur les 424 pétitions reçues le sénat en a accordé 319, en a rejeté 6. Quatre pétitions ont été retirées et 95 sont restées en plan, n'ayant pas été étudiées complètement par les membres du comité sénatorial.

On notera ici que le Sénat ne s'occupe que des divorces demandés par des Québécois ou des Terre-Neuviens, Québec et Terre-Neuve étant les seules provinces à n'avoir pas de cours de divorce. Sur les 319 demandes reçues, 312 étaient de Québec. Les pétitionnaires québécois se divisaient comme suit: 104 époux et 208 épouses.

Comme le fait remarquer le rapport, les statistiques concernant les divorces qu'a accordés le Parlement durant les dix dernières années seront comme suit:

1950	240	1955	402
1951	294	1956	356
1952	312	1957 (1ère session)	338
1953	282	1957 (2e session)	187
1954	378	1958	319

De 1953 à 1957 inclusivement (1958 inclusivement pour Québec et Terre-Neuve), le nombre de divorces, au Canada, a toujours dépassé les 6,000, comme en fait foi le tableau suivant:

	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Canada	6,110	5,922	6,031	5,890	6,610	—
Terre-Neuve	9	8	1	5	6	7
I.-P.-E.	15	8	7	1	2	—
Nouvelle-Écosse	185	219	253	230	250	—
Nouveau-Brunswick	181	117	181	215	206	—
Québec	273	370	401	351	519	312
Ontario	2,774	2,468	2,509	2,472	2,795	—
Manitoba	374	371	337	314	305	—
Saskatchewan	218	250	237	221	242	—
Alberta	603	610	627	685	726	—
Colombie-B.	1,478	1,471	1,483	1,502	1,559	—

Pour le nombre absolu des divorces, Québec vient donc en quatrième place parmi les provinces canadiennes.

En pourcentage, cependant, il est placé en 9e place. Voici en effet le tableau du taux des divorces accordés au Canada en 1957 par 100,000 de population, le taux national étant de 40.3 et le taux des provinces comme suit:

Terre-Neuve	1.4	Ontario	50.8
I.-P.-E.	2.0	Manitoba	35.3
N.-Écosse	35.6	Saskatchewan	27.5
N.-Brunswick	38.5	Alberta	62.6
Québec	10.9	Colombie-B.	104.8

Il resterait évidemment à compléter ces statistiques selon le nombre de couples mariés, selon leurs origines raciales, selon leurs origines religieuses.

Tels quels cependant, ces chiffres démontrent que la plaie du divorce continue de s'étendre au Canada puisque l'on note une augmentation sensible du nombre des divorces en 1957 sur 1956 et les années précédentes. En effet, en 1956, le Sénat ou les tribunaux canadiens accordaient 5,890 divorces alors qu'en 1957 ce nombre était porté à 6,610.

La session...

(Suite de la page 3)

aiderait le gouvernement à établir sa politique au sujet du marché montréalais du pétrole.

Prêts à l'habitation

Une somme de \$2,505,600 a été prêtée par la Société centrale d'hypothèques et de logement à deux entreprises de construction de logements à loyers modiques. Un prêt de \$1,624,400 a été consenti à "Les patios du Berger Inc.", une compagnie de Trois-Rivières, qui construira 168 maisons à La Petite Rivière, dans la région de Québec. Un autre prêt, de \$881,200, ira aux Jardins Bellefleur Inc., une compagnie financée par MM. Saul Lazarus et Henry Wiseman, de Montréal. Cette compagnie construira un projet de 112 maisons.

La période de remboursement est de 40 ans.

Le projet sera situé entre le chemin Gentilly et la rue des Pins à l'ouest et à l'est, le boulevard Bellefleur et la rue Prieur au nord et au sud, dans Ville-Jacques-Cartier. Il comprendra six appartements à une chambre, deux appartements à deux chambres et huit appartements à trois chambres en demi-sous-sol, en plus de 24 appartements à une chambre, 24 appartements à deux chambres et 48 appartements à trois chambres. Le loyer mensuel et le revenu annuel maximum des familles locataires au début de l'occupation ont été fixés à \$63 et \$2,304, respectivement, pour les appartements à une chambre et en demi-sous-sol; \$70 et \$2,640 pour les logements à deux chambres en demi-sous-sol; \$76 et \$2,928 pour les appartements à trois chambres en demi-sous-sol; \$89 et \$2,592 pour les appartements à une chambre; \$77 et \$2,976 pour les appartements à deux chambres; \$83 et \$3,264 pour les logements à trois chambres.

Le Fort de l'île aux Noix

Le ministre du Nord canadien, M. Hamilton, a informé les Communes que le gouvernement porte de \$10,000 à \$45,000 par année la subvention visant à couvrir les frais d'entretien du Fort de l'île aux Noix, dans la rivière Richelieu. C'est M.

Yvon Dupuis, libéral de Saint-Jean-Iberville-Napierville, qui avait prié le ministre de majorer cette subvention.

En frais et en commissions

L'emprunt de convertissement coûtera \$70,000,000. au Trésor

OTTAWA — Il est difficile de dire avec exactitude combien coûtera au Trésor le vaste emprunt de convertissement de \$6,416,000,000 lancé par le gouvernement fédéral. On ne peut donner aucun chiffre précis avant la fin de la campagne, le 15 septembre.

Mais il semble que les frais se chiffreront à peu près par \$70,000,000. Cette somme comprendrait les annonces dans les journaux, à la radio et à la télévision, de même que les commissions payées aux vendeurs d'obligations et les primes en argent comptant remises avec les nouvelles obligations pour stimuler la vente.

pour permettre la diffusion des messages du premier ministre et du ministre des finances. On n'a pas encore reçu les factures des divers postes de radio.

Les commissions

Les commissions aux vendeurs d'obligations constituent l'une des dépenses les plus importantes. Le sénateur William Brun, de l'Ontario, croit que ce montant atteindra \$25,000,000 environ.

Mais le gouvernement espère économiser de l'argent du fait

qu'aucune commission ne sera payée pour le convertissement des obligations de la Banque du Canada, des ministères fédéraux et des banques à chartre.

Or ces organismes réunis détiennent près de la moitié du nombre total d'obligations. La Banque du Canada en a pour \$1,300,000,000; les ministères, pour \$400,000,000 et les banques à chartre, pour \$1,400,000,000.

Les quelque 300 distributeurs d'obligations qui travaillent dans tout le Canada font beaucoup de publicité dont ils assument eux-mêmes les frais.

La campagne

Les représentants du gouvernement laissent entendre que ces millions de dollars ont été dépensés pour obtenir des résultats plus rapides. Leur but était de faire de cette campagne de neuf semaines, la campagne la plus efficace de l'histoire. Mais les spécialistes éprouvent tout de même quelques inquiétudes.

Le facteur inconnu est celui-ci: combien d'argent faudra-t-il pour rejoindre le plus grand nombre possible de détenteurs des obligations de la victoire, émises pendant la guerre? Les organisateurs de la campagne croient qu'ils ont atteint la plupart des propriétaires de grosses obligations, mais ils se demandent jusqu'à quel point les détenteurs d'obligations de \$50 à \$500 s'intéressent à la nouvelle émission.

On n'a pas encore évalué d'une façon précise le coût de l'inauguration de l'emprunt à la télévision par le premier ministre, M. Diefenbaker, et le ministre des finances, M. Donald Fleming le 15 juillet. Cette émission a été transmise par 190 postes de radio et 52 postes de télévision, soit le plus vaste réseau jamais organisé au Canada. Les représentants de Radio-Canada sont d'avis qu'une émission d'une demi-heure comme celle du lancement de l'emprunt coûte un minimum de \$15,000. Mais même ce chiffre est loin d'être définitif. Plusieurs émissions commanditées ont dû être supprimées

Faits divers...

(Suite de la page 3)

dans une automobile noire. Cet incident a apparemment suivi une dispute. Les voitures de la police patrouillent le secteur en vue de capturer l'homme armé, qui a pris la fuite avec deux compagnons un homme et une femme. Le policier connaît le numéro de la plaque de l'auto. Les deux blessés ont été conduits à l'hôpital St-Luc. Ce sont Jacques Ouimet, âgé de 29 ans, portier dans un club de nuit, atteint à l'abdomen et à un bras, et Grégoire Laroque, 32 ans, servant de table, blessé à un bras. Des témoins de l'incident ont raconté que les hommes sortirent de la taverne et commencèrent à se quereller. L'un sortit un revolver, l'agita quelques instants puis tira une série de coups de feu. Trois balles frappèrent Ouimet, deux atteignirent Laroque et une autre se logea dans le mur de l'immeuble. Deux hommes sautèrent dans l'automobile conduite par la femme, qui démarra à toute vitesse, tandis que les deux blessés gisaient sur le trottoir.

**JEUNES GARÇONS DEMANDES**

Jeunes garçons demandés pour livraison du Devoir à domicile district d'AHUNTSIC

Téléphonez au Devoir

**PAUL MENARD • BE. 3361**

**RÉPARATION D'ACCIDENTS**  
CR. 6-8556  
DEBOSSAGE  
PEINTURE  
BOISCLAIR  
AUTO BODY LTD.  
1105, VAN HORNE

**PASSEZ LA NOËL DANS LES VIEUX PAYS**

**traversez en EMPRESS**

En Europe, les fêtes de Noël et du Jour de l'An présentent une atmosphère différente. Les rues sont bruyantes de gaieté et les étalages des grands magasins font voir des merveilles d'ingéniosité. Grâce aux tarifs réduits de la saison, vous pouvez faire le voyage à bord d'un luxueux Empress du Canadien Pacifique. Confort, cuisine et service de premier ordre.

de MONTREAL à LIVERPOOL

4 nov. Empress of England  
11 nov. Empress of France  
18 nov. Empress of Britain  
25 nov. Empress of England

De SAINT-JEAN, N.-B.

12 déc. Empress of Britain  
Escalier à Greenock

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES ou:

R. MYERS ou J. R. BRUNET  
Agents des Services Maritimes,  
201 ouest St-Jacques, Montréal  
Tél.: UN. 1-4811

**VOIRE SANTÉ DANS UN VERRE POUR BIEN DIGÉRER**

**BUVEZ**

EAU MÉDICINALE  
PÉTILLEUSE  
ALCALINE  
DIGESTIVE  
D'UN PETIT QUANTITÉ  
QUI STIMULE  
FOIES REINS  
VÉSISSE

**Lithines 33**

ECHANTILLON GRATUIT C.P.E. 200, Rue Voltaire, MONTREAL

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

**"Pourquoi devrais-je échanger mes BONS DE LA VICTOIRE?"**

**"Voyons..."**

vous dites que je puis échanger mes Bons de la Victoire à 3% du temps de guerre pour ces Obligations de Convertissement du Canada qui paient jusqu'à 4 1/2%... et recevoir de plus un rajustement immédiat en ARGENT? Cela me suffit."

Echangez AUJOURD'HUI vos Bons de la Victoire contre des

**OBLIGATIONS DE CONVERTISSEMENT DU CANADA**

Compagnie de VALEURS EN PLACEMENTS

Ltée  
210 ouest, rue Notre-Dame  
VI. 9-9294

**EATON FERMÉ le samedi durant août**

**Heures d'affaires du LUNDI au VENDREDI de 9h. à 5h.30**

**FERMÉ ÉGALEMENT LE VENDREDI SOIR durant août**

**T. EATON CO. LIMITED**  
OF MONTREAL

**Canadien Pacifique**

**SHEARER LUMBER CO. LTD**

50 BOUL. STINSON, MTL. (angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES

DE MARQUE UNIK GARANTIE

LIVRAISON RAPIDE

REGENT 7-6575

**l'économie d'une petite voiture, le confort d'une grande!**

**PANHARD**

PLUS DE SECURITE, PLUS D'ESPACE, PLUS DE TECHNIQUE ET DE STYLE OU AUCUNE AUTRE VOITURE DE MEME CATEGORIE.

6 PERSONNES  
48 MILLES AU GALLON  
52 C.Y.

TRACTION AVANT

MOTEUR A REPRODUCTION PAR AIR

Distributeurs exclusifs pour PANHARD et CITROEN

**UTO-FRANCE Ltée**

7670 Blvd. Décarie (En face de Ruby Foo's)  
4964 ch. de la Reine Marie RE. 9-2758 - RE. 1-2778

PIECES • ENTRETIEN • MECANICIENS SPECIALISMS

NOUVELLES MUNICIPALES

Violente prise de bec entre M.M. Savignac et DesMarais

Une nouvelle augmentation de salaire accordée au greffier de la Cité et à ses deux assistants a soulevé un très violent débat, hier après-midi, entre le président M. Jos-Marie Savignac et le commissaire Pierre DesMarais.

Il y a un mois environ cette proposition avait été faite mais M. DesMarais avait demandé qu'on lui fournisse d'abord la liste des augmentations de salaires accordées aux directeurs des services au cours de l'année.

Mercredi soir, M. DesMarais avait dû quitter la séance du Conseil vers 11 h. à cause de son état de santé.

A son arrivée, M. DesMarais a constaté que l'on venait de jeter toutes les commissions présentées pour l'éclairage de la route sur la montagne.

Cette remarque, apparemment à mis le feu aux poudres. Les commissaires Murray Hayes et J.H. Dupuis auraient alors reproché son absence à M. DesMarais.

A l'issue de la séance, M. Pierre DesMarais a fait déclaration suivante aux journalistes.

Hier soir (mercredi) j'ai dû quitter la séance du Conseil parce que j'étais très affecté par une mauvaise grippe.

Le comité exécutif a rejeté, ces jours derniers, ce qui peut être considéré comme le premier rapport officiel du nouveau directeur du service d'Urbanisme, M. Roméo Mondello.

Il s'agit d'une recommandation de modification de zonage dans le district No 11, projet qui avait été approuvé par les six conseillers du district par la Commission d'Urbanisme.

M. Mondello recommandait qu'une section de l'avenue de Poirinecourt, entre les rues Viel et Charny, soit zonée pour habitation familiale seulement, sur les deux côtés de la rue.

Présentement, comme sur toute la longueur de cette rue d'ailleurs, la construction de maisons à trois logements est permise sur le côté est de la rue.

Sur le côté ouest, entre les rues de Salaberry et Viel, on vient de construire onze maisons unifamiliales qui sont maintenant terminées et habitées.

Considérant ces faits, j'ai pensé qu'il y avait là matière à une question de privilège. Je l'ai donc posée en rappelant les circonstances qui m'avaient amené à quitter le Conseil mercredi soir.

Je n'avais pas encore reçu de réponse à ma demande de renseignements concernant les augmentations de salaires accordées aux directeurs des services depuis un an.

Je n'ai pas eu de réponse à ma demande de renseignements concernant les augmentations de salaires accordées aux directeurs des services depuis un an.

Je n'ai pas eu de réponse à ma demande de renseignements concernant les augmentations de salaires accordées aux directeurs des services depuis un an.

Je n'ai pas eu de réponse à ma demande de renseignements concernant les augmentations de salaires accordées aux directeurs des services depuis un an.

Je n'ai pas eu de réponse à ma demande de renseignements concernant les augmentations de salaires accordées aux directeurs des services depuis un an.

Je n'ai pas eu de réponse à ma demande de renseignements concernant les augmentations de salaires accordées aux directeurs des services depuis un an.

Je n'ai pas eu de réponse à ma demande de renseignements concernant les augmentations de salaires accordées aux directeurs des services depuis un an.

Je n'ai pas eu de réponse à ma demande de renseignements concernant les augmentations de salaires accordées aux directeurs des services depuis un an.

Je n'ai pas eu de réponse à ma demande de renseignements concernant les augmentations de salaires accordées aux directeurs des services depuis un an.

Je n'ai pas eu de réponse à ma demande de renseignements concernant les augmentations de salaires accordées aux directeurs des services depuis un an.

Nombreux contrats accordés par le comité exécutif

Le Comité exécutif a accordé divers contrats, hier après-midi, pour des travaux de pavage et de construction d'égouts, se totalisant à plus de \$1,500,000.

La compagnie Miron & Frère a obtenu environ la moitié de ces contrats, en valeur, soit \$937,000, pour la construction du pavage, des trottoirs, la pose des égouts et d'une conduite d'eau du boulevard Henri-Bourassa de la rue Meilleux aux limites ouest et la reconstruction du pavage et des trottoirs de la rue Ontario de la rue Frontenac au boulevard Pie IX.

Deux autres contrats, parmi les principaux, ont aussi été accordés à South Shore Construction, \$49,000, pour la construction de pavages et trottoirs sur la rue Lillie, de Prieur à Henri-Bourassa et sur la rue Prieur de Vianney à Emile; à Montpeller Construction, \$43,000, pour travaux de pavage et trottoirs sur les rues Boyce et Poulpart et Verville; à Sicily Asphaltum Paving, \$27,000, pour pavage de la rue Nancy de Namur au terrain du CPR, et de la rue Sainte-Claire.

PLAN DOZOIS Crédits votés pour la reconstruction

Le Conseil municipal a voté, sans débat, mercredi soir, des crédits de \$2,590,135 pour la construction de "Les Habitations Jeanne-Mance" (plan Dozois).

Lorsque le rapport de l'Office municipal de l'habitation salubre a été soumis, les conseillers ont immédiatement réclamé le vote sans discussion.

Le montant représente la quote-part de la Cité dans la reconstruction du secteur "Dozois", soit 25 p.c., la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement défrayant 75 p.c. du coût au nom du gouvernement fédéral.

Hier la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement a rendu public le résultat de sa demande de soumissions pour la construction des quatre édifices de 12 étages et de celui de 14 étages qui seront construits dans le secteur.

Les offres reçues pour les cinq bâtisses, en bloc, varient de \$5,130,000 à \$5,670,500. La construction de ces édifices débutera en septembre.

Les soumissionnaires pouvaient à leur gré, présenter des soumissions pour tous les édifices, ou pour chacun d'eux en particulier. Treize soumissions ont été reçues, dont voici la liste:

- Quatre unités de 12 étages et une de 14 étages: A. M. Bail, \$3,670,500; Robertson, \$5,083,490; Duranceau, \$5,483,134; Janin, \$5,130,000; Pigott, \$5,200,000; Anglin Norcross, \$5,338,000; Alphonce Gratton, \$5,480,000; et Canit, \$5,243,000.

Aux... QUATRE COINS du monde...

France: le célèbre savant "atomiste" Joliot-Curie est mort, à l'âge de 58 ans

PARIS. — Frédéric Joliot-Curie, célèbre savant français et spécialiste de l'énergie nucléaire, est décédé hier. Le récipiendaire du Prix Nobel, âgé de 58 ans, a été transporté à Paris, de sa maison de campagne de Bretagne, il y a trois jours, souffrant d'une grave hémorragie interne.

Etats-Unis: Eisenhower furieux de ce que le Pentagone envisage théoriquement la possibilité de la capitulation des Etats-Unis au cas d'une guerre nucléaire

WASHINGTON. — Les sénateurs ont révélé mercredi soir que le président Eisenhower a ordonné une enquête approfondie, en marge de la publication de rapports selon lesquels les autorités américaines étudient la possibilité d'une reddition des Etats-Unis advenant une guerre nucléaire.

Formose: trois appareils communistes et un nationaliste détruits au cours d'un engagement aérien

TAIPEH. — Le commandement des forces nationalistes a annoncé hier que ses appareils ont abattu deux avions de la Chine communiste au cours d'un engagement bref mais violent hier et en ont détruit un troisième peu après.

France: de Gaulle à Madagascar et en Afrique noire puis en Algérie, du 20 au 30 août

PARIS. — Le général Charles de Gaulle fera une grande tournée dans les territoires français d'outre-mer, du 20 au 30 août. Il commencera par Madagascar, puis se rendra à Brazzaville (Afrique équatoriale), ensuite à Abidjan, Conakry et Dakar, (Afrique occidentale), après quoi il arrivera à Alger le 29 août.

Etats-Unis: Goldfine entend contester le bien-fondé de la poursuite pour "mépris du Congrès" engagée contre lui

WASHINGTON. — L'industriel Bernard Goldfine est bien résolu à contester la validité de la poursuite pour mépris du Congrès que la Chambre des représentants a décidée mercredi d'engager contre lui.

Etats-Unis: l'humanité en a pour dix ans à recevoir la "pluie radioactive" provenant des dernières explosions américaines

ALBUQUERQUE, N.M. — Un membre de la Commission américaine de l'énergie nucléaire a déclaré hier que la pluie radioactive des deux dernières explosions nucléaires dans la stratosphère, au-dessus de l'île Johnston, retombera sur le monde entier pendant les dix prochaines années.

Lune: les appareils de la fusée assureront une "relation du voyage" pour le bénéfice des Terriens!

INGLEWOOD, Cal. — L'aviation américaine se propose de lancer sa première fusée vers la Lune dimanche, à Cape Canaveral, en Floride. Une fois que la fusée sera lancée dans l'espace, ses appareils scientifiques transmettront vers la terre des renseignements au sujet du voyage.

LA SESSION FEDERALE L'affaire de l'imprimerie nationale provoque un vif débat à la Chambre

OTTAWA. — Le débat du comité des comptes publics, qui s'est poursuivi hier aux Communes sur la question de l'imprimerie nationale, a donné lieu à certains écarts de langage.

M. Pickersgill, député libéral de Bonaville-Twillingate, a accusé le comité des comptes publics de créer un précédent dangereux en publiant les rapports confidentiels sur les hauts fonctionnaires à propos de l'enquête sur l'imprimerie nationale.

Ce qui inquiète surtout M. Pickersgill, c'est que M. Walker qui interroge les témoins au nom du comité, a fait état publiquement d'un rapport fait en 1952 par l'architecte en chef du ministère des Travaux publics au sous-ministre d'alors, M. E. P. Murphy.

M. Harold Winch, député du (PSD de Vancouver Est) a alors prié M. Pickersgill de faire preuve de prudence dans ses arguments, pensant certainement aux tentatives des libéraux pour obtenir que le gouvernement fasse connaître publiquement le rapport économique du ministère du Commerce pour 1958.

Mais M. Pickersgill a soutenu qu'il n'avait qu'une position sur cette question, que les déclarations confidentielles des témoins doivent demeurer secrètes aux termes du système parlementaire britannique.

"Nous ne nous sommes pas départis de ce principe", a-t-il dit.

Le document Garner a trait aux critiques formulées sur les plans de l'imprimerie nationale soumis par l'architecte montrealais, Ernest Cormier.

M. Gardner a rappelé que lorsqu'il avait fait son rapport le 12 septembre 1952, il avait été appelé dans le bureau de M. Murphy.

En réponse à M. Walker, M. Gardner a déclaré qu'il ne savait pas pourquoi M. Murphy était si pressé de faire des soumissions pour les travaux.

D'autre part, le général Hugh A. Young, actuel sous-ministre des travaux publics, a rapporté que la Commission des incendies qui doit approuver toutes les constructions du gouvernement fédéral à Ottawa, n'a eu les plans de l'imprimerie nationale qu'en 1955.

Les modifications recommandées par cette commission ajoutent \$106,951, aux frais de construction du bâtiment. Les modifications suggérées par l'imprimerie de la reine, M. Edmond Cloutier, augmentent les frais de \$166,589.

M. Cloutier témoignera probablement devant le comité lundi prochain et M. Cormier mardi. M. Murphy témoignera plus tard. Il est actuellement en voyage dans l'ouest.

A propos des remarques de M. Pickersgill sur les documents concernant les hauts fonctionnaires, le président du comité, M. Alan McNaughton, député libéral de Montréal-Mont Royal, a reconnu que le comité avait créé un précédent "à tort ou à raison".

M. Grant Campbell, député conservateur de Stormont, a déclaré que la question des documents n'était pas la question principale qui est d'échapper à ce qui élabore l'ancien gouvernement.

"Ce n'est pas une raison pour sacrifier les fonctionnaires", a répondu M. Léon Crestohl, député de Montréal-Carrier.

L'aide fédérale et les ressources du Québec...

OTTAWA. — M. Gabriel Roberge, député libéral de Mégantic, s'est dit d'avis aux Communes que la province de Québec, soucieuse de conserver jalousement son autonomie, néglige depuis longtemps de se prévaloir de l'assistance fédérale offerte aux provinces pour la mise en valeur des ressources naturelles.

M. Harold Winch, député du (PSD de Vancouver Est) a alors prié M. Pickersgill de faire preuve de prudence dans ses arguments, pensant certainement aux tentatives des libéraux pour obtenir que le gouvernement fasse connaître publiquement le rapport économique du ministère du Commerce pour 1958.

Mais M. Pickersgill a soutenu qu'il n'avait qu'une position sur cette question, que les déclarations confidentielles des témoins doivent demeurer secrètes aux termes du système parlementaire britannique.

"Nous ne nous sommes pas départis de ce principe", a-t-il dit.

Le document Garner a trait aux critiques formulées sur les plans de l'imprimerie nationale soumis par l'architecte montrealais, Ernest Cormier.

M. Gardner a rappelé que lorsqu'il avait fait son rapport le 12 septembre 1952, il avait été appelé dans le bureau de M. Murphy.

En réponse à M. Walker, M. Gardner a déclaré qu'il ne savait pas pourquoi M. Murphy était si pressé de faire des soumissions pour les travaux.

D'autre part, le général Hugh A. Young, actuel sous-ministre des travaux publics, a rapporté que la Commission des incendies qui doit approuver toutes les constructions du gouvernement fédéral à Ottawa, n'a eu les plans de l'imprimerie nationale qu'en 1955.

Les modifications recommandées par cette commission ajoutent \$106,951, aux frais de construction du bâtiment. Les modifications suggérées par l'imprimerie de la reine, M. Edmond Cloutier, augmentent les frais de \$166,589.

M. Cloutier témoignera probablement devant le comité lundi prochain et M. Cormier mardi. M. Murphy témoignera plus tard. Il est actuellement en voyage dans l'ouest.

A propos des remarques de M. Pickersgill sur les documents concernant les hauts fonctionnaires, le président du comité, M. Alan McNaughton, député libéral de Montréal-Mont Royal, a reconnu que le comité avait créé un précédent "à tort ou à raison".

M. Grant Campbell, député conservateur de Stormont, a déclaré que la question des documents n'était pas la question principale qui est d'échapper à ce qui élabore l'ancien gouvernement.

"Ce n'est pas une raison pour sacrifier les fonctionnaires", a répondu M. Léon Crestohl, député de Montréal-Carrier.

Les eaux territoriales

M. L. B. Pearson a incité hier le gouvernement à soumettre à l'OTAN la querelle touchant le pêche dans les eaux territoriales de l'Islande avant que ne se produise un incident.

Le premier ministre Diefenbaker a annoncé qu'il attend un rapport préliminaire de la Commission Borden au début d'octobre. Cette commission a approuvé sur les ressources énergétiques du Canada.

Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a proposé hier la création d'un ministère du tourisme et de l'information, qui régirait les parcs nationaux, l'agence de voyage du gouvernement, Radio-Canada et l'Office national du film.

Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a proposé hier la création d'un ministère du tourisme et de l'information, qui régirait les parcs nationaux, l'agence de voyage du gouvernement, Radio-Canada et l'Office national du film.

Ministère du tourisme

Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a proposé hier la création d'un ministère du tourisme et de l'information, qui régirait les parcs nationaux, l'agence de voyage du gouvernement, Radio-Canada et l'Office national du film.

Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a proposé hier la création d'un ministère du tourisme et de l'information, qui régirait les parcs nationaux, l'agence de voyage du gouvernement, Radio-Canada et l'Office national du film.

Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a proposé hier la création d'un ministère du tourisme et de l'information, qui régirait les parcs nationaux, l'agence de voyage du gouvernement, Radio-Canada et l'Office national du film.

Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a proposé hier la création d'un ministère du tourisme et de l'information, qui régirait les parcs nationaux, l'agence de voyage du gouvernement, Radio-Canada et l'Office national du film.

Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a proposé hier la création d'un ministère du tourisme et de l'information, qui régirait les parcs nationaux, l'agence de voyage du gouvernement, Radio-Canada et l'Office national du film.

Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a proposé hier la création d'un ministère du tourisme et de l'information, qui régirait les parcs nationaux, l'agence de voyage du gouvernement, Radio-Canada et l'Office national du film.

Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a proposé hier la création d'un ministère du tourisme et de l'information, qui régirait les parcs nationaux, l'agence de voyage du gouvernement, Radio-Canada et l'Office national du film.

Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a proposé hier la création d'un ministère du tourisme et de l'information, qui régirait les parcs nationaux, l'agence de voyage du gouvernement, Radio-Canada et l'Office national du film.

Saïts divers

Six morts violentes

En dernière heure, la police provinciale et la morgue municipale signalaient quatre autres morts violentes survenues hier, alors que deux autres noms viennent compléter le bilan tragique de mercredi:

QUEBEC — Thomas CONNELLY, âgé d'environ 40 ans, a été trouvé mort à la porte de son domicile, à la basse-ville, dans la nuit de mercredi à jeudi. Connelly avait le crâne fracturé. Il est apparemment tombé d'une fenêtre du troisième étage.

CAMPBELL'S BAY — M. Thomas CUNNINGHAM, âgé de 66 ans, a péri dans l'incendie qui a ravagé la maison qu'il partageait avec son frère. Le vieillard a suffoqué en tentant d'atteindre une fenêtre pour échapper aux flammes. Son frère, Joseph, s'en est tiré indemne.

NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL — Emile MENARD, 38 ans, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, a perdu la vie vers cinq heures hier après-midi. Il était en train de creuser une tranchée de quelque 75 pieds de longueur pour le service d'égouts, dans cette municipalité du comté de Drummond. La terre a soudain cédé au-dessus de lui pour l'ensevelir.

Eugène MOINARD, 22 ans, du 1648 de la rue Sanguinet, est mort hier matin à l'hôpital St-Luc des suites de blessures subies lundi au cours d'une collision survenue à St-Vincent-de-Paul.

QUEBEC — Un jeune immigré allemand, Klaus Peter KONIGSBERG, 20 ans, domicilié à Ste. Catharines, Ontario, s'est noyé mercredi, l'automobile qu'il conduisait, et qu'il venait de voler, ayant plongé dans la rivière St-Charles, au bassin Louise, dans le port de Québec. La tragédie s'est produite lorsque le jeune homme a apparemment manqué un virage, dans le port.

ST-THOMAS DE JOLLETTE — Ernest HARNOIS, 13 ans, de St-Thomas, municipalité située à environ 49 milles à l'est de Montréal, s'est noyé mercredi dans un lac artificiel en nettoyant une statue de la sainte Vierge, érigée au centre du lac. Le sanctuaire appartient à ses parents.

Fusillade, rue Bleury Deux hommes ont été blessés ce matin dans une fusillade survenue sur la rue Bleury, un peu avant 9 heures. Un homme a tiré six coups de feu en face d'une taverne et a pris la fuite.

Garçons demandés pour livraison du Devoir à domicile dans OUTREMONT et COTE-DES-NEIGES

Le Devoir a inauguré UN SERVICE DE LIVRAISON A DOMICILE A BLOEIL-STATION

LE DEVOIR, MONTRÉAL, VENDREDI, 15 AOUT 1958

## La collusion des affaires et de la politique

Partiront-ils? Partiront-ils pas? Qui démissionnera? Qui restera en place?

Le ministre Duplessis est fortement secoué par le scandale du gaz naturel. S'il n'y avait pas le précédent ontarien, on arriverait peut-être à faire avaler la couleuvre à Baptiste. Mais le premier ministre ontarien a eu la malencontreuse idée d'exiger la démission de trois ministres impliqués dans une affaire semblable. Si les prévaricateurs restent à leur place à Québec, on aura la démonstration que le sens de la moralité publique dans le gouvernement Duplessis n'est guère vigoureux.

Pendant que le ministre Duplessis fait son examen de conscience en vue d'une confession générale, nous pouvons lui aider à mesurer toute la gravité de la faute dont il s'est rendu coupable.

Les faits sont connus. Une douzaine de ministres, peut-être davantage, sous leur nom propre ou au moyen de prête-noms, se sont portés acquéreurs de titres d'une compagnie au moment où celle-ci achetait un bien public, le réseau de gaz de l'Hydro-Québec. Le montant de la spéculation importe peu, c'est le geste qui compte. Ils ne se sont pas contentés de spéculer personnellement, mais ils ont vraisemblablement invité parents et amis à profiter de l'aubaine. Car le registre des actionnaires et des obligataires de la Corporation de gaz naturel révèle que des parents et des amis intimes des ministres ont acheté des blocs importants de titres, alors que le grand public ne pouvait en obtenir. Ce qui revient à dire qu'au moins la moitié des ministres du cabinet Duplessis ont monnayé pour eux-mêmes, pour des parents et des amis, l'influence et les informations qu'ils détenaient comme membres du gouvernement.

Cette tentative de monnayer son influence s'insinue un jour ou l'autre dans la conscience de toute personne qui détient un mandat public. On accorde des contrats, on vote des lois, on entérine des règlements, on obtient des postes; on voit tout le monde s'enrichir autour de soi grâce à des actes qu'on pose comme administrateur public. Alors pourquoi resterait-on pauvre? Pourquoi s'imposer une discipline sévère? Pourquoi ne pas exiger un juste partage des bénéfices, souvent légitimes, dont on est le dispensateur? Quelques-uns résistent; un grand nombre succombent. Tel ministre ouvre un bureau d'assurance pour monnayer le prestige dont il jouit auprès des entreprises et des institutions qui font affaire avec l'État provincial; un autre détient des intérêts dans une compagnie qui étend de l'asphalte sur les routes de la province; un troisième est pris jusqu'au cou dans des spéculations minières, dont il connaît d'avance la règle du jeu, parce que c'est le gouvernement qui attribue les concessions.

Georges Lasserre a décrit en un langage réaliste la collusion du monde des affaires et de celui de la politique.

"Cette influence des pouvoirs publics sur la vie des affaires, écrit-il, quelle tentation de la monnayer! La décision qui va être publiée demain, qu'elle soit minis-

térielle ou municipale, depuis une dévaluation jusqu'au plus modeste arrêté, va agir sur des cours de bourse, sur le prix de terrains, etc.; celui qui la prend et ses amis qu'il avertit à temps peuvent prendre des positions spéculatives qui leur procureront un bénéfice facile."

"Il est plus facile encore, quand on prend une décision ou qu'on émet un vote qui favorise des intérêts, d'accepter ou de demander un équivalent de ce que la moralité commerciale courante admet comme normal sous le nom de commission: la récompense remise à celui qui a procuré l'occasion d'une bonne affaire."

"Collusion, corruption, scandales politico-financiers. Le point de contact entre le monde capitaliste et celui de l'Etat est devenu un point de corruption, par où la moralité des affaires, avec toutes ses tolérances, s'incule du premier dans le second. Ses ravages y sont plus redoutables, surtout si c'est un Etat démocratique."

Pour occuper une fonction publique de nos jours, il faut être d'une scrupuleuse probité ou d'une indépendance de fortune mettant à l'abri des tentations. Mais le mandataire public honnête et désintéressé n'est pas toujours facile à dénicher. Honnête et désintéressé, il n'est pas toujours compétent; dans cet ordre de choses, l'incompétence coûte parfois plus cher que la malhonnêteté.

Le régime parlementaire a inventé un certain nombre d'outils de navigation qui forcent en quelque sorte les hommes publics à suivre la ligne droite. La première est l'élevation de tout groupe d'opposition au caractère d'institution d'intérêt public et son privilège sacré à la remontrance, à la critique et à l'ambition du pouvoir. Les oppositions vigoureuses font, sinon les bons gouvernements, du moins les gouvernements raisonnablement vertueux.

Un régime démocratique paraît inconcevable sans l'existence d'une équipe de rechange. En Grande-Bretagne, il y a toujours deux cabinets, un en exercice, un autre siégeant dans l'opposition et prêt à remplacer le premier. Le changement périodique d'équipe paraît indispensable à la gérance efficace et honnête des affaires publiques. Le maintien au pouvoir des mêmes hommes pour un temps trop long finit par créer un sentiment de sécurité dangereux pour la probité et l'efficacité. Même si l'équipe de rechange n'est pas idéale, même si elle n'offre pas toutes les garanties de compétence qu'on pourrait souhaiter, il faut quand même lui donner une chance de mettre en pratique ses idées, quitte à la renvoyer dans l'opposition à l'élection suivante.

Mais il restera toujours la garantie la plus sûre d'honnêteté sera la délicatesse de conscience de l'électorat. Il vaut mieux en ce domaine pêcher par scrupule que par excès de tolérance. Il faut prendre pour acquis ce que qu'on sait n'est généralement qu'une partie de la vérité. Le meilleur moyen de ne pas autoriser par son indulgence les pires abus, c'est de se montrer intransigent, voire intraitable.

Gérard FILION

## Blocs-Notes

### Place Ville-Marie et le plan Dozois

Le Conseil municipal a donc décidé jeudi de faire payer à tous les propriétaires de Montréal le coût des expropriations nécessaires au développement de la Place Ville-Marie. Il est certain que l'aménagement prévu pour cette partie du quartier des affaires sera un actif et un embellissement pour la métropole, et que le trésor municipal en retirera des revenus intéressants. Mais on a ainsi accordé un subside à une entreprise commerciale, ce qui est inadmissible.

Rien n'empêcherait de suivre pour ce projet la pratique ordinaire en pareil cas, c'est-à-dire de faire payer une partie du coût des expropriations par les propriétaires riverains qui en seront les principaux bénéficiaires, et une autre part au quartier environnant qui en profitera de façon notable. C'était d'autant plus facile que les promoteurs du projet auraient accepté de payer leur part, et qu'ils n'auraient pas renoncé à cette entreprise pour une différence d'un ou deux millions.

À la même séance, le Conseil a voté un crédit de \$2,580,000 pour la part de la ville dans la reconstruction du secteur Dozois, les Habitations Jeanne-Mance. Le rapprochement des deux décisions souligne la tendance du présent conseil municipal à favoriser la

ré, peut-être que le projet des Habitations Jeanne-Mance ne serait pas ce qu'il est. Encore une fois nous sommes pris au dépourvu, parce qu'il n'y a pas de plan d'ensemble".

M. Lortie avait pris l'initiative, le printemps dernier, d'une rencontre d'un groupe d'experts, à l'Université de Montréal, pour discuter le cas du plan Dozois. Le rapport établi à la suite de cette étude, comporte les conclusions suivantes:

"Les chercheurs sont d'accord pour admettre que le centre d'une grande ville doit servir principalement à une concentration des services d'utilité générale; administrations publiques et privées, commerce de gros et de détail (celui-ci constitué par les grands magasins), centres culturels, et divertissement (théâtres, cinémas, clubs), grands hôtels; en un mot, on doit y trouver ce qui donne le maximum de rendement au plus grand nombre. Ce centre tend à s'étendre et ses limites sont plus ou moins bien définies. Cela signifie, d'une part, que le terrain devient de plus en plus recherché et coûte plus cher, et, d'autre part, que les zones domiciliaires s'éloignent de plus en plus. On

peut dire que le projet des Habitations Jeanne-Mance ne serait pas ce qu'il est. Encore une fois nous sommes pris au dépourvu, parce qu'il n'y a pas de plan d'ensemble".

## La récession dans l'inflation

par Jean Luc

Ce qui s'est passé aux États-Unis au cours des derniers mois est de nature à inciter les économistes à la réflexion. La crise baptisée pudiquement récession qui a fait son apparition est la plus accentuée de toutes celles qui se sont produites depuis 1929. Elle semble marquer maintenant un temps d'arrêt sans que l'on puisse encore affirmer avec certitude que le point le plus bas est atteint, en dépit de certains signes rassurants. Tout ce que l'on peut dire c'est que le phénomène n'a pas pris l'accélération que certains pessimistes prédisaient il y a six mois.

Cependant, malgré cette crise accentuée qui durait déjà depuis six à huit mois, c'est seulement en mars dernier que les prix ont commencé à fléchir et encore seulement dans les secteurs non agricoles, les prix des produits de la terre étant aux États-Unis comme ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs, largement protégés.

### Phénomène nouveau

C'est le maintien de l'inflation jusqu'au cœur même de la récession qui mérite d'être étudié de près, car il constitue un phénomène inédit de l'histoire économique. La grande crise des années 30, sorte d'archétype sur lequel se sont modelées toutes les théories modernes des crises et des moyens de les combattre, s'était accompagnée d'une profonde déflation. Pour en venir à bout, ce qui se fit aux États-Unis avec le New Deal de Roosevelt, ou en France avec l'expérience Blum de 1936, on avait insufflé à l'économie une forte dose d'inflation, considérée, en dépit de ses inconvénients connus, comme une compensation à la déflation, constituant un mal moindre que la crise elle-même.

La rapidité avec laquelle furent écartés les effets de la déflation après guerre avait pu faire croire que les moyens de déflation mis au point depuis trente ans, et les procédés d'intervention par la politique monétaire, avaient atteint un suffisant degré de perfection pour qu'à l'avenir le "cyclo" ne prenne plus qu'une faible amplitude. La crise américaine actuelle (et celles qui se dessinent en Angleterre, et ailleurs semblent s'engager dans un processus comparable) remet tout en question. Sans doute reste-t-il possible de lutter contre la récession par des moyens monétaires, mais cette intervention, venant se cumuler avec un reste d'inflation, ne trouve plus dans une compensation avec la déflation précédente une sorte de justification, et le problème de la stabilité de la monnaie se trouve posé.

C'est ce qui explique, semble-t-il, le léger désarroi qui se manifeste dans les milieux dirigeants aux États-Unis, où l'on semble flotter entre le désir d'en finir rapidement avec la récession et celui de maintenir tant bien que mal le pouvoir d'achat du dollar.

Sans prétendre épuiser la question, ni fournir la solution dans un court article, on peut néanmoins en présenter les données.

fait valoir, pour Montréal, que son centre n'est pas uniquement celui d'une grande ville mais d'une région métropolitaine.

"En raison du coût élevé du sol, la construction domiciliaire ne convient pas à la partie centrale d'une ville, et à cause du caractère bien spécial qu'on reconnaît au centre d'une ville ou d'une métropole, elle s'y trouve mal à sa place."

Une erreur évitable

M. Lortie peut bien avoir des doutes sur la valeur des Habitations Jeanne-Mance pour le centre de Montréal. Non seulement on ne possède pas de plan d'ensemble pour le développement du quartier des affaires, mais les indications que l'on possède, tant de la part des experts réunis à la demande de M. Lortie, que dans les conclusions du rapport Gordon, déconseillent ce projet d'habitations. On l'a décidé, non en fonction de l'urbanisme et des besoins de Montréal, mais comme enjeu d'une querelle entre deux clans politiques.

Pourquoi agir ainsi? Qu'est-ce qui oblige les conseillers à s'enliser dans cette erreur qu'ils constatent alors qu'elle est encore évitable? Il est fort possible que dans quelques années, même si les travaux sont avancés, l'on en vienne à la conclusion que l'intérêt de Montréal exige un autre aménagement de ce secteur, et qu'une prochaine administration juge plus avantageux de démolir ce qui aura été fait, parce que ce sera encore moins coûteux que de maintenir ce développement domiciliaire pendant cinquante ans.

Les intérêts et les groupes qui ont toujours favorisé le progrès de l'ouest aux dépens de l'est, et qui profitent maintenant d'un conflit politique pour imposer des logements à loyer modique dans le district est du quartier des affaires, aiment sans doute mieux n'avoir pas de plan d'ensemble; leur ostracisme est plus facile. C'est une situation dont les contribuables canadiens-français de Montréal devront finir par tenir compte lors des élections municipales.

Phénomène nouveau

Très classiquement les prodromes de la récession se sont manifestés dans un ralentissement puis un fléchissement des investissements fixes et des dépenses en dépenses fixes. C'est seulement à l'automne de 1957 que les dépenses des consommateurs, qui avaient continué à s'accroître jusque-là, ont également commencé à diminuer. Mais depuis le début de l'année l'augmentation des dépenses ne portait déjà plus sur les biens durables et n'apportait donc aucun soutien à la production et aux investissements. Finalement cette baisse de volume des dépenses privées au quatrième trimestre, portant à ce moment sur les biens de consommation et les services, ne pouvait qu'aggraver la dépression.

Restées stables, les dépenses gouvernementales n'avaient pu leur côté exercer aucun effet tonifiant.

Globalement la production industrielle totale se retrouvait, à la fin de 1957, inférieure de 8,2% au record atteint en décembre 1956, et fléchissait encore de 5,2% au cours du premier trimestre de 1958.

Le nombre des chômeurs, de 2 millions et demi à la fin de 1956, passait à 3,4 millions en décembre 1957 et à 3,2 millions à la fin de mars.

Sur le plan financier la hausse des taux d'intérêt s'est poursuivie jusqu'à l'automne 1957. C'est seulement au dernier trimestre que la baisse s'est déclenchée par suite de la baisse de la demande de capitaux et du relâchement du crédit par les autorités monétaires.

Or, parmi tous ces signes du déclenchement d'une crise, puis de son déroulement, un seul ne s'est pas conformé au "modèle" classique: l'indice des prix. Celui des prix de gros, passé de 101,9 en mars 1956 à 105,1 en décembre, continuait sa progression pour atteindre 106,6 en septembre 1957, 107 en décembre et 108,1 en mars 1958, et cela bien que depuis la fin de 1957 les prix des matières premières de base aient notablement baissé. L'indice des prix à la consommation passait de 100,2 en mars 1956 à 103,1 en décembre, 105,8 en septembre 1957, 106,2 en décembre et 107,7 en mars 1958.

Comment expliquer cette résistance des prix à la baisse?

Le ralentissement de la demande, puis son fléchissement, plus ou moins accentué, il est vrai selon les secteurs, auraient dû provoquer un tassement des prix. Leur progression ne peut s'expliquer que par la rigidité de leur structure.

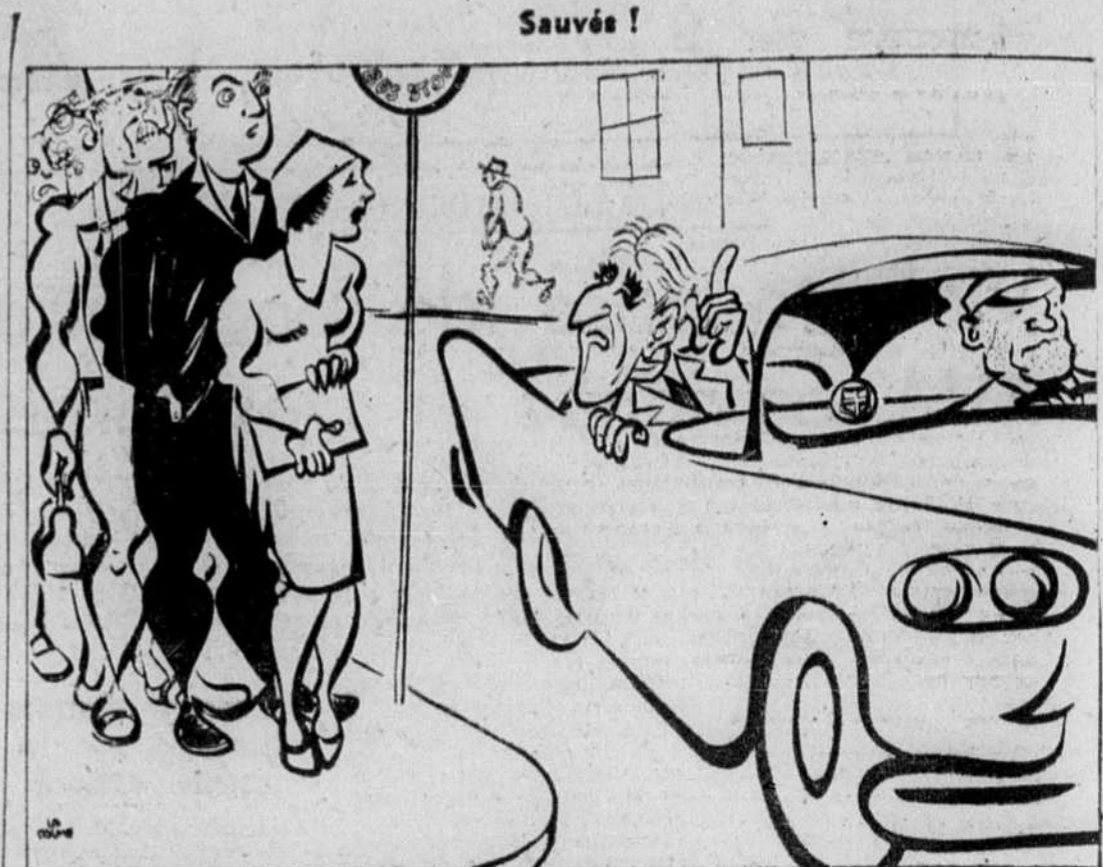
En ce qui concerne les produits industriels, les prix des matières premières de base ont baissé. En revanche les salaires ont continué à progresser de 3,4% environ l'heure en 1957, de 4,1% en 1958, et de 4,2% en 1959. Cette transformation, par conséquent, est certainement supérieure à celle de l'accroissement de la productivité (1). Mais en outre les profits n'ont pas été amputés. Les bénéfices nets d'impôts sont restés au même niveau pendant les trois premiers trimestres de 1957, que dans la période précédente, et au quatrième trimestre ils ne se sont réduits que sous l'effet de la baisse de la production et non pas par une réduction des marges en pourcentage.

Quant au prix des produits de consommation et des services, ils ont été influencés à la fois eux aussi par les hausses de salaires et le maintien des marges bénéficiaires, mais en outre par la rigidité des prix agricoles.

Dans aucun domaine la concurrence n'a joué son rôle, qui eût dû avoir pour résultat, en un premier temps, d'entamer les profits. C'est seulement au cours du premier trimestre 1958 que des baisses sont apparues, et encore pour les seuls produits non agricoles.

Il ressort ainsi clairement que l'élasticité (dans le sens de la baisse) des profits et des salaires constitue la seule explication plausible de l'anomalie présentée par l'évolution actuelle de la conjoncture aux États-Unis.

Cela justifie ce que nous disions en débutant: un grave problème est posé aux autorités monétaires. Si elles pouvaient — ce qu'elles n'ont pas fait — leurs théories jusqu'à l'extrême, elles devraient maintenir leur pression sur le crédit tant que la baisse des prix ne se dessine pas, de façon à vaincre la résistance des producteurs et des salariés à la réduction de leurs revenus. Mais,



Savignac: Ayez confiance, nous allons vous défendre devant la Régie des transports comme nous vous avons défendus devant la Régie de l'électricité.

## La suggestion subliminale

Jules PAQUIN, S. J.

Le P. Paquin, professeur de théologie morale au Scolastic de l'Immaculée-Conception (Montréal), aborde en théologien un problème nouveau, auquel s'intéressent déjà les publications américaines.

On a beaucoup parlé, ces derniers temps, d'une nouvelle technique à l'aide de laquelle on pourrait influencer le psychisme humain et, par voie de conséquence, notre activité elle-même. Il s'agit de la suggestion ou perception subliminale; en anglais: *subliminal projection, subliminal perception, ou encore: hidden persuader, hidden sell*. Le magazine Life lui a consacré plusieurs pages de son numéro du 11 mars dernier, et Science et Vie du mois d'avril rapporte une expérience qui aurait eu lieu ici même, au Canada.

Perception subliminale: l'expression peut paraître savante. Mais la réalité qu'elle exprime intéresse tout le monde, tous ceux du moins qui assistent à des séances de cinéma ou qui regardent des spectacles de télévision.

Voici en quoi consiste le procédé. Pendant que, tranquillement assis, nous regardons les images qui se déroulent sur l'écran, on projette devant nous, à intervalles réguliers et pendant une fraction de seconde, une autre image, qu'à cause de sa brièveté nous ne pouvons pas voir, mais qui pourtant est aperçue et s'inscrit en nous. C'est une perception dont nous ne nous rendons pas compte parce qu'elle s'opère en deçà du seuil (en latin: *limen*) de la conscience: elle est subconsciente.

Perçue et inscrite dans le subconscient, l'image garde son dynamisme: un dynamisme contre lequel nous ne songeons guère à nous défendre, puisque nous ne savons pas que l'image est en nous. On connaît la force suggestive de l'image: c'est tout le principe de l'annonce commerciale. Mais celui qui voit une annonce peut, dans une certaine mesure, se protéger contre elle; il sait qu'on fait le siège de sa volonté, et il peut, s'il le veut, s'opposer à cette influence. Dans la suggestion subliminale, au contraire, la personne ne se rend pas compte qu'elle est assaillie; ses réactions de défense sont ses seules faiblesses.

On a d'abord utilisé cette technique pour stimuler des sentiments, afin que le spectateur participe davantage au spectacle qu'il contemple. Par exemple, si l'image visible est celle d'une femme terrifiée à la vue d'un accident, on projetera si-

multanément en image invisible une tête de mort; pour une scène de douceur et de paix, des fleurs, un bébé souriant... Les applications sont inépuisables. Comme il fallait s'y attendre, la publicité commerciale a voulu s'emparer d'une technique qui lui est manifestement favorable; si l'image invisible plusieurs fois répétée est une invitation à acheter tel ou tel produit, les spectateurs en seront inconsciemment influencés, et le nombre de ventes ne pourra que s'accroître (*hidden sell*).

De fait, pourtant, malgré un certain nombre d'expériences, l'utilisation pratique de ce procédé n'est pas, heureusement, très répandue. Le public et même des organismes officiels ont vite réagi. Il n'est personne, en effet, qui ne voie à quels abus peut conduire cette technique, si elle n'est pas soumise à une sévère réglementation. N'importe quel propagandiste pourrait multiplier les slogans les plus subversifs; n'importe quel marchand pourrait annoncer des articles destinés à un usage immoral. Sans aller jusque-là, n'y a-t-il pas quelque chose qui répugne à la dignité humaine dans le fait de pénétrer à l'insu par effraction dans le psychisme et de l'influencer à son insu?

Une question préliminaire est évidemment celle de l'efficacité même de la technique. Il ne paraît pas possible d'affirmer une volonté absolument refractaire à telle ou telle suggestion puisse être vaincue par le dynamisme d'une image inconsciente, fruit d'une perception subliminale, surtout si ce dynamisme est en opposition avec l'ensemble du psychisme. Mais sans avoir une force déterminante, la suggestion garde une puissance d'impulsion qu'on ne saurait raisonnablement nier. Sans doute, quelques-unes des expériences déjà faites peuvent tempérer l'enthousiasme de ceux qui attribuent à la suggestion subliminale une efficacité presque infallible; d'autre part, — ce qui semble bien aussi confirmé par les expériences, — comment ne pas lui reconnaître une certaine influence, conformément à ce qu'on sait par ailleurs du dynamisme de la suggestion?

Reste alors à porter un jugement moral. Est-il licite d'agir ainsi sur le subconscient, avec ou sans le consentement de l'intéressé? De son côté, le spectateur qui sait devoir être ainsi influencé a-t-il le droit d'accepter une suggestion dont il ignore la nature?

Il faut condamner comme immorale l'utilisation de la suggestion subliminale sans le consentement de ceux à qui elle est destinée. C'est une intrusion, une violation d'un droit sacré. Notre vie psychique est un bien précieux entre tous et nous avons le droit d'exiger du prochain qu'il ne cherche pas à l'influencer sans notre consentement, surtout lorsque cette influence est telle que nous ne pouvons pas y résister et consciemment. La technique, qui est au service de l'homme, ne saurait être employée contre les valeurs humaines.

Si le spectateur est averti qu'un spectacle de télévision comporte une suggestion subliminale et s'il consent à la recevoir, on ne peut plus alors parler d'intrusion. Encore faut-il qu'il ne soit pas positivement trompé sur le caractère général de cette suggestion, car son consentement n'a de valeur que s'il est suffisamment éclairé. Et il est parfois nécessaire d'ajouter qu'avec ou sans le consentement de l'intéressé, la suggestion ne doit rien contenir en elle-même d'immoral.

Même avec le consentement de l'intéressé et même si l'objet de la suggestion est bon ou différent, on doit éviter qu'à force d'insistance l'influence ne devienne tellement indue que sans détruire le libre arbitre, elle active tout de même démesurément une tendance. Ce qui caractérise l'équilibre de l'homme, c'est de pouvoir décider de ses actions sans y être trop entraîné par une impulsion aveugle. Le cas de l'hypnotisme peut ici nous

éclairer. Même si l'hypnotiseur obtient le consentement de l'intéressé et même s'il ne suggère que des choses honnêtes, il ne peut cependant pas, sans raison proportionnée, priver quelqu'un de son activité consciente et libre. Dans la perception subliminale, l'acte pose sous l'influence de la suggestion inconsciente pourra bien être lui-même conscient, contrairement à ce qui se passe dans l'hypnotisme; mais s'il est dû à une tendance démesurément active, il perd tout son caractère d'acte humain.

Que si on envisage le problème en le situant non pas sur le plan individuel, mais sur le plan général de la société, il est certain qu'une réglementation s'impose de la part de l'Etat ou d'organismes compétents, afin que cette manipulation des masses ne soit pas contraire au bien commun; ce qui comprend l'interdiction non seulement de toute propagande subversive et immorale, comme nous l'avons mentionnée plus haut, mais de toute atteinte à la dignité humaine.

Pour sa part, le spectateur ne peut pas s'abandonner sans plus à l'importance que suggestion. Il lui faut des garanties suffisantes sur la qualité morale de l'influence qu'on veut exercer sur lui, compte tenu de la valeur générale de sa propre vie morale comme antidote à une pression peut-être délétère, compte tenu aussi de la nature même de la suggestion et de sa fréquence. De même que nous ne pouvons pas lire des livres ni fréquenter des cours ou des conférences qui mettent en péril notre foi ou qui sont de nature à corrompre les mœurs, ainsi, et pour la même raison, nous n'aurions pas le droit de nous exposer à ce genre d'influence que la suggestion subliminale si elle est créatrice d'un danger de perversion pour nos croyances ou notre conduite.

Conformément aussi à ce que nous avons dit plus haut, le spectateur, même dans l'hypothèse de suggestions qui ne sont pas elles-mêmes immorales, ne pourrait pas sans raison se soumettre à une telle influence, surtout si elle agit à l'insu de la conscience. De même que nous ne pouvons pas lire des livres ni fréquenter des cours ou des conférences qui mettent en péril notre foi ou qui sont de nature à corrompre les mœurs, ainsi, et pour la même raison, nous n'aurions pas le droit de nous exposer à ce genre d'influence que la suggestion subliminale si elle est créatrice d'un danger de perversion pour nos croyances ou notre conduite.

En somme, on ne connaît pas encore parfaitement l'efficacité de la suggestion subliminale, dont l'influence est peut-être bien moindre qu'on l'avait d'abord cru, mais dont les possibilités n'ont peut-être pas non plus été complètement explorées. On ne sait pas davantage quelle utilisation concrète on ne fera, dans quelle mesure la télévision et le cinéma y recourront, quelle réglementation on lui imposera. Mais si le cas de conscience se pose, c'est à la lumière des principes énoncés ici qu'il faudra le résoudre, en ayant soin de mettre les valeurs humaines et morales au-dessus de la gloire des réalisations techniques et de l'intérêt pécuniaire qu'on peut trouver à celles-ci.

(Relations)

Le roman des Jobourg, V

"Chrétienne compagnie"!

Guy MAZELINE

Deux hommes contiennent toute l'histoire: le vieux Didier Jobourg installé depuis 1903 au Canada, dans un domaine de la province de Québec, et son fils Frédéric, le marin qu'il connaît à peine.

Pourquoi ce long silence! Pourquoi ce lac de temps un peu étendu des aventures de la jeunesse et le présent limpide où Didier, remarqué quelques années après la mort d'Elisabeth, cherche Dieu, le trouvant dans le bonheur que lui donne sa seconde femme et dans l'écriture, éprouve néanmoins l'oppression d'un mystère?

Or un soir de 1951, sous la neige, revient Frédéric inquiet, tourmenté par la difficulté de croire, amoureux de sa cousine Olivia et qui veut retrouver son cousin Michel Jobourg, l'orgueilleux prêt à tout qui, sur le seuil de sa maison tahitienne, en 1930, lui avait crié: "Je serai plus fort que Dieu!" Est-ce par un crime que Michel surnommé Relampague, Petit-Éclair, a pu triompher de sa condition humaine? S'il vit encore, pourra-t-il être sauvé par la jeune, la combative, l'ardente Olivia, et par Frédéric?

Librairie Gallimard

Désaccord sur la . . .

(Suite de la première page)

interventions: celle du ministre des affaires étrangères de l'Australie, M. Selwyn Lloyd, celle du représentant de la Jordanie, M. Rifai, celle du représentant de la République d'Irlande. Ont également pris la parole, le ministre des affaires étrangères de l'Australie, M. Casey, qui a souscrit à fond à la thèse anglo-américaine, le représentant de la Tchécoslovaquie qui a naturellement apporté sa caution à la position de l'Union soviétique et enfin le ministre des affaires étrangères de la République arabe unie, M. Fawzi, qui — dans un excellent français — a répondu brièvement à quelques-unes des allégations du représentant du gouvernement d'Amman. Le débat reprend ce matin à dix heures et demie; l'Assemblée tiendra également deux séances aujourd'hui.

Lloyd: appui à Eisenhower

Le Royaume-Uni accueille favorablement le plan Eisenhower visant au rétablissement de la paix au Moyen-Orient, base solide, a dit M. Selwyn Lloyd, pour amoindrir les divergences et susciter des résultats fructueux.

Le chef du Foreign Office engage l'Assemblée générale de l'ONU à demander au secrétaire général de prendre "les mesures nécessaires, après avoir consulté les gouvernements intéressés, afin de maintenir l'indépendance et l'intégrité de la Jordanie et du Liban et de susciter les conditions permettant le retrait des forces anglo-américaines."

Intervenant dans le débat sur le Moyen-Orient, le ministre a exprimé l'espoir que l'Assemblée chercherait à promouvoir des propositions à long terme. "L'Assemblée devrait proclamer la responsabilité qui incombe aux Nations Unies d'examiner le problème de l'agression indirecte."

"Si le rallie entièrement au plan en six points du président Eisenhower visant à rétablir la stabilité économique et politique au Moyen-Orient, M. Lloyd s'inscrit en faux contre le ton du discours prononcé par le délégué soviétique, H. A. N. D. R. Gromyko, hier matin."

Au début de son discours, le délégué de la Grande-Bretagne a rappelé que le secrétaire général, M. Hammarskjöld, avait dit que l'ONU peut servir d'instrument de négociations entre les gouvernements.

AVIS DE DECES

RIVARD — A Montréal, le 14 août 1958, est décédé, M. François Antoine Rivard époux de Germaine Préfontaine, demeurant à 4251 est, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Société coopérative de funéraires, no 7050 rue St-Denis à 8h30, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR — A Montréal, le 12 août 1958 à l'âge de 89 ans, 8 mois, est décédé, Alphonse Pesant, épouse de Joseph Major. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure no 136 avenue Pointe-aux-Tremblés à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGNUS POIRIER Entrepreneur Expert Embaumeur Pompes Funèbres 6601, rue St-LAURENT

Georges Godin Successeur d'Arthur Landry Eng. DIRECTEUR DE FUNERAILLES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE

MONTREAL-NEW YORK 90¢ AVEC VOTRE RENAULT Dauphine SEULEMENT \$1825 TOUTE ÉQUIPÉE

La Commission scolaire accorde une augmentation de salaire de \$600 aux Frères enseignants

Les frères demandaient \$800.

Sherbrooke — La Commission scolaire de Sherbrooke a décidé d'accorder une augmentation de salaire de \$600 par année aux quelque cent Frères enseignants dans les écoles de cette localité. Cette augmentation portera le salaire des Frères de \$2,200 à \$2,800, par année. Elle a pris cette décision après que les supérieurs provinciaux des cinq communautés de Frères enseignants, les Frères du Sacré-Coeur, des Ecoles chrétiennes, de la Charité, de Saint-Gabriel et Maristes, eurent menacé, dans une lettre conjointe à la Commission scolaire, de diminuer le nombre de leurs religieux dans les écoles de Sherbrooke si elle n'acceptait pas de porter leur salaire de \$2,200 à \$3,000, par année. Dans leur lettre, les supérieurs provinciaux déclaraient notamment que "si la hausse des salaires est refusée, nous nous verrons dans l'obligation de diminuer le nombre de nos religieux dans les écoles de Sherbrooke pour les placer à d'autres endroits où ils seront payés \$3,000, par année."

Les frères acceptent probablement

Rejoignant par téléphone, hier soir, le porte-parole des Frères, le R.F. Léandre, supérieur provincial des Frères du Sacré-Coeur, a dit qu'il croyait que les Frères accepteraient l'augmentation de salaire que leur propose la Commission scolaire de Sherbrooke. "Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, a-t-il dit, l'avis officiel de la décision de la Commission scolaire et je n'ai pas encore eu le temps de la communiquer aux autres provinces."

me d'un tremplin pour bâtir à son bénéfice un nouvel impérialisme et il a cité force exemples de ce que le gouvernement d'Amman considère comme des tentatives de subversion par le Liban. Enfin, dans la dernière partie de son exposé, M. Rifai demanda aux Nations Unies de prendre des mesures concrètes pour empêcher les petits Etats du M.-O. de vivre constamment dans l'insécurité et pour assurer leur indépendance. Cependant, il s'oppose avec force à l'envoi d'une force de police de l'ONU en Jordanie et soutient que l'armée de son pays (avec l'appui de quelques milliers de soldats de défense de l'intégrité de la Jordanie).

En fin de séance hier après-midi, le ministre des affaires étrangères de la RAU devait constater l'essentiel des avancées de M. Rifai, affirmant notamment que le gouvernement jordanien ne représente pas le peuple de la Jordanie et que c'est la presse et le radio d'Amman qui ont pris l'offensive contre la RAU.

Irlande: la voix de la sagesse

Les interventions des délégués de l'Australie et de la Tchécoslovaquie ont rejoint, la première, la thèse anglo-américaine, la seconde, la thèse exposée la veille par Gromyko; mais le délégué de Prague s'est exprimé avec une violence de ton qui a étonné. Quant au délégué de l'Irlande, il a fait l'exposé le plus intéressant de la journée. Sans passion et avec une connaissance approfondie des données des problèmes du M.-O., il a pressé l'Assemblée générale de s'attaquer à des solutions à long terme. Il a proposé un plan en trois points: la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, donc à s'unir s'ils le désirent; la neutralisation réelle de tout le M.-O.; le règlement du problème des réfugiés arabes de Palestine.

A ce dernier sujet, le délégué de Dublin a rappelé que l'instauration d'une paix durable au M.-O. suppose la fin de la "guerre froide" entre Israël et les Etats arabes et que cette guerre elle-même ne prendra fin que lorsque le problème des réfugiés aura été réglé. Il propose donc que l'ONU se charge elle-même ou d'assurer le rapatriement de ceux des réfugiés qui le désirent, — en accord avec Israël — ou d'indemniser totalement ces réfugiés en leur permettant de recommencer une autre existence dans un pays arabe. Le représentant de l'Irlande avance même le chiffre de \$1,000, par tête et y a environ un million de réfugiés, actuellement répartis entre l'enclave de Gaza, la Jordanie et la Syrie. Enfin, le délégué de Dublin propose un régime d'internationalisation des Lieux Saints et une convention internationale pour la protection des droits civils, culturels et religieux des nombreuses minorités des pays du M.-O.

Jordanie: échec à l'ONU

Au nom du gouvernement d'Amman, M. Rifai est ensuite intervenu. Son exposé renfermait trois parties. Dans la première, il a retracé la naissance et l'évolution du nationalisme arabe qu'il ne faut pas confondre, dit-il, avec des soubresauts politiques. Dans la seconde, il a fait le procès du régime Nasser et de la République arabe unie. Il a nié au Caire le droit de se dire le seul représentant authentique du nationalisme arabe et a accusé le président Nasser de se servir du nationalisme com-

A SHERBROOKE

La Commission scolaire accorde une augmentation de salaire de \$600 aux Frères enseignants

Les frères demandaient \$800.

Sherbrooke — La Commission scolaire de Sherbrooke a décidé d'accorder une augmentation de salaire de \$600 par année aux quelque cent Frères enseignants dans les écoles de cette localité. Cette augmentation portera le salaire des Frères de \$2,200 à \$2,800, par année. Elle a pris cette décision après que les supérieurs provinciaux des cinq communautés de Frères enseignants, les Frères du Sacré-Coeur, des Ecoles chrétiennes, de la Charité, de Saint-Gabriel et Maristes, eurent menacé, dans une lettre conjointe à la Commission scolaire, de diminuer le nombre de leurs religieux dans les écoles de Sherbrooke si elle n'acceptait pas de porter leur salaire de \$2,200 à \$3,000, par année. Dans leur lettre, les supérieurs provinciaux déclaraient notamment que "si la hausse des salaires est refusée, nous nous verrons dans l'obligation de diminuer le nombre de nos religieux dans les écoles de Sherbrooke pour les placer à d'autres endroits où ils seront payés \$3,000, par année."

Les frères acceptent probablement

Rejoignant par téléphone, hier soir, le porte-parole des Frères, le R.F. Léandre, supérieur provincial des Frères du Sacré-Coeur, a dit qu'il croyait que les Frères accepteraient l'augmentation de salaire que leur propose la Commission scolaire de Sherbrooke. "Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, a-t-il dit, l'avis officiel de la décision de la Commission scolaire et je n'ai pas encore eu le temps de la communiquer aux autres provinces."

me d'un tremplin pour bâtir à son bénéfice un nouvel impérialisme et il a cité force exemples de ce que le gouvernement d'Amman considère comme des tentatives de subversion par le Liban. Enfin, dans la dernière partie de son exposé, M. Rifai demanda aux Nations Unies de prendre des mesures concrètes pour empêcher les petits Etats du M.-O. de vivre constamment dans l'insécurité et pour assurer leur indépendance. Cependant, il s'oppose avec force à l'envoi d'une force de police de l'ONU en Jordanie et soutient que l'armée de son pays (avec l'appui de quelques milliers de soldats de défense de l'intégrité de la Jordanie).

En fin de séance hier après-midi, le ministre des affaires étrangères de la RAU devait constater l'essentiel des avancées de M. Rifai, affirmant notamment que le gouvernement jordanien ne représente pas le peuple de la Jordanie et que c'est la presse et le radio d'Amman qui ont pris l'offensive contre la RAU.

Irlande: la voix de la sagesse

Les interventions des délégués de l'Australie et de la Tchécoslovaquie ont rejoint, la première, la thèse anglo-américaine, la seconde, la thèse exposée la veille par Gromyko; mais le délégué de Prague s'est exprimé avec une violence de ton qui a étonné. Quant au délégué de l'Irlande, il a fait l'exposé le plus intéressant de la journée. Sans passion et avec une connaissance approfondie des données des problèmes du M.-O., il a pressé l'Assemblée générale de s'attaquer à des solutions à long terme. Il a proposé un plan en trois points: la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, donc à s'unir s'ils le désirent; la neutralisation réelle de tout le M.-O.; le règlement du problème des réfugiés arabes de Palestine.

A ce dernier sujet, le délégué de Dublin a rappelé que l'instauration d'une paix durable au M.-O. suppose la fin de la "guerre froide" entre Israël et les Etats arabes et que cette guerre elle-même ne prendra fin que lorsque le problème des réfugiés aura été réglé. Il propose donc que l'ONU se charge elle-même ou d'assurer le rapatriement de ceux des réfugiés qui le désirent, — en accord avec Israël — ou d'indemniser totalement ces réfugiés en leur permettant de recommencer une autre existence dans un pays arabe. Le représentant de l'Irlande avance même le chiffre de \$1,000, par tête et y a environ un million de réfugiés, actuellement répartis entre l'enclave de Gaza, la Jordanie et la Syrie. Enfin, le délégué de Dublin propose un régime d'internationalisation des Lieux Saints et une convention internationale pour la protection des droits civils, culturels et religieux des nombreuses minorités des pays du M.-O.

Jordanie: échec à l'ONU

Au nom du gouvernement d'Amman, M. Rifai est ensuite intervenu. Son exposé renfermait trois parties. Dans la première, il a retracé la naissance et l'évolution du nationalisme arabe qu'il ne faut pas confondre, dit-il, avec des soubresauts politiques. Dans la seconde, il a fait le procès du régime Nasser et de la République arabe unie. Il a nié au Caire le droit de se dire le seul représentant authentique du nationalisme arabe et a accusé le président Nasser de se servir du nationalisme com-

La situation s'aggrave . . .

(Suite de la première page)

puis la Libye jusqu'à la principauté de Koweït, "secouer le joug". Le prince Zakaria ben Kaynou, secrétaire général de la prétendue armée de libération de la Mauritanie (territoire français de l'Afrique occidentale) est arrivé au Caire et a naturellement dénoncé les "impérialistes français". De même, le cheikh Azdullah Alimbarak Alshahab, souverain de la petite principauté de Koweït, grand producteur de pétrole, est arrivé au Caire en sautant dans Nasser le héros de la libération du monde arabe.

Beirouth: pas de soldats de l'ONU

Le gouvernement libyen a assuré Le Caire qu'il combattrait tout pays qui tenterait d'attaquer à un pays arabe (on sait que la Gde-Bretagne maintient d'importantes bases militaires en Libye). Mais à Beyrouth, le ministre de l'information du cabinet Sami Solh a dit à des journalistes que son gouvernement souhaite que les troupes américaines restent au Liban encore un bon moment.

Le danger demeure

Si la tension a quelque peu diminué au Moyen-Orient, a poursuivi le chef du gouvernement, "l'ensemble de la région est en état de crise et continuera de l'être tant et aussi longtemps que les forces étrangères y resteront".

Montréal . . .

(Suite de la première page)

le passé. La Confédération, par exemple, n'a été possible que par la construction d'un chemin de fer transcanadien. Mais c'est peut-être avec le pipeline de gaz que s'est créé cet état d'esprit qui rend un Canadien de l'Est solidaire du sort d'un Canadien de l'Ouest. L'entreprise gigantesque lancée par C.D. Howe a peut-être davantage contribué à rapprocher les Canadiens, sur le plan des aspirations nationales à l'autarcie, que quatre-vingt-dix ans de cohabitation politique. A tout cela s'est ajoutée la campagne indubitablement nationaliste du premier ministre Diefenbaker contre les dangers d'une tutelle économique des Etats-Unis sur le Canada.

L'idée d'un pipeline de pétrole Leduc-Montréal procède de la doctrine, que les Canadiens doivent s'entraider d'avant bord avant de faire affaires avec les étrangers. Les obstacles financiers à la réalisation de cette entreprise ont moins de poids dans l'esprit de la population, à cause précisément des dépenses extraordinaires faites dans le domaine des chemins de fer, de la navigation fluviale (canalisation du Saint-Laurent) ou de l'équipement industriel (pipeline transcanadien). Ce que l'on a pu réussir dans un domaine, on peut le réussir dans l'autre, se dit sent maints Canadiens.

Ajoutons à cela des considérations idéologiques qui ne sont pas à dédaigner. A part le désir parfaitement légitime d'une autarcie raisonnable dans le domaine des approvisionnements

COURROIE SCÉLÉS V en millions de cuir à l'épreuve de l'huile, de la chaleur et des acides

ARRIVEZ A DESTINATION FRAIS ET DISPOS VOYAGEZ PAR TRAIN

RENDEZ-VOUS A L'EXPOSITION D'OTTAWA 22-30 AOÛT Billets aller-retour \$6.25 \$7.45

Nouvelles municipales . . .

(Suite de la page 3)

"Concernant la rue Dudemaine, on nous informe que six nouvelles maisons d'appartements sont en construction. Nous sommes en droit de nous demander si il y a eu des permis de construction d'émiss. car le règlement de zonage défend encore ce genre de construction sur cette rue. Si on permet ainsi la construction de ce genre de maisons pourquoi M. Savigneau nous a-t-il demandé notre opinion?"

L'hôpital Pasteur tomberait sous la juridiction provinciale

Le commissaire Alfred Gagliardi a annoncé hier qu'il avait été délégué par l'administration pour enlever des pourparlers avec les autorités provinciales dans le but de placer l'hôpital Pasteur sous la juridiction du ministère provincial de la santé.

St-Hyacinthe vend son réseau d'électricité

ST-HYACINTHE — La ville de St-Hyacinthe a décidé de vendre son réseau d'électricité à la Southern Canada Power pour la somme de \$25,000 a-t-on annoncé.

PIQUE-NIQUE AU PIN TEMPLETON LE 17 AOÛT

sous les auspices de l'Association libérale provinciale du comté de Papineau INVITE D'HONNEUR JEAN LESAGE

En cas de pluie: réception au chef-lieu du comté à Papineauville, Qué.

A TOUS LES EMPLOYÉS DE LA STELCO

La lettre suivante a été envoyée mercredi par la poste, à tous les employés de l'Usine Hamilton.

Aux employés de l'Usine Hamilton

La crise dont je parlais dans ma dernière lettre a éclaté. Je regrette sincèrement les épreuves que vous-mêmes et les membres de vos familles subirez par suite de la grève. Je dois vous rappeler, cependant, que c'est le syndicat qui a déclaré la grève. Il y a du travail en abondance pour vous tous ici actuellement et à des gages supérieurs à la moyenne des rémunérations que vous pourriez recevoir n'importe où à Hamilton ou ailleurs au Canada. Quand tant de gens chôment parce qu'ils ne peuvent obtenir du travail, on ne peut s'empêcher de trouver tragique que des milliers d'autres soient privés de leur emploi par une décision d'un comité syndical de négociations.

Nous voulons maintenant vous expliquer ce qui s'est passé lundi et mardi au bureau du ministre du Travail. La proposition de règlement du syndicat était si exigeante qu'il était évident que celui-ci ne cherchait nullement à prévenir une grève.

Nous tenons à établir très clairement la position de la compagnie. Nous vous avons déjà dit, comme nous en avons à maintes reprises fait part au syndicat, que nous croyons fermement que des augmentations des gages ne sont pas justifiées cette année dans les circonstances économiques présentes et parce que les gages et les avantages dont bénéficient les employés sont déjà excellents. Les conclusions du tribunal d'arbitrage soutiennent ce point de vue. Nous réitérons que nous n'accorderons pas une augmentation pour une période contractuelle qui expirera le 1er avril 1959, dans seulement sept mois et demi.

Au cours de notre conférence avec le ministre du Travail, nous avons toutefois, afin de montrer que nous nous efforçons de bonne foi de prévenir une longue grève, offert le règlement d'ensemble suivant, qui se chiffrent par environ cinq cents l'heure, mais à la condition que la durée minimum de l'accord serait d'une année à compter de la date de sa signature:

- améliorations du programme d'assurance, telles que précédemment offertes
- augmentation de trois cents du taux horaire
- la paye de quatre semaines de vacances après la 25ème année à l'emploi de la compagnie.

Le syndicat a rejeté cette offre et la grève se poursuit. Nous espérons qu'on ne tentera pas de vous faire commettre l'erreur de croire que la compagnie a quoi que ce soit de plus à offrir. A moins que vous n'engagiez votre syndicat au réalisme, que vous ne l'ameniez à régler la grève aux conditions équitables offertes par la compagnie, je crains que nous ne devions tous subir une longue grève.

H.G. HILTON, Chairman et directeur en chef.

The Steel Company of Canada, Limited.



Le lieutenant G rald Gagnier et son corps de musiciens au Parc LaFontaine lundi le 18

Sous les auspices du service des parcs de Montr al, l'harmonie du R.C.O.C., dirig e par le lieutenant G rald Gagnier, donnera un concert, lundi 18 ao t 1958   8 h. 30 du soir, au th atre de verdure du parc La-Fontaine.

Cette phalange qui s'est fait applaudir chaleureusement   diff rentes reprises, cet  e, lors des concerts publics organis s dans les parcs de Montr al est dirig e de main de ma tre par un jeune chef dont le m tier est grand: le lieutenant G rald Gagnier. L.R.A.M. ARCH. LGSM.

D s sa prime enfance, G rald Gagnier  tudie l'a.b.c. et le solf ge. Son p re, musicien professionnel, fut son premier initiateur. Par la suite, toujours parall lement avec ses  tudes, il acquiesce de plus en plus loin ses connaissances musicales et accumule peu   peu un bagage consid rable.

Il  tudie, tour   tour le piano avec Gilbert Martin, le violoncelle avec Roland Leduc, la trompette avec Mr. Baker de New-York et Georges Jones, l'harmonie et le contre-point avec Estelle Delorme, les  tudes formelles et harmoniques avec Auguste Descares, la composition avec Claude Champagne, l'orchestre avec Ren  Barzin et Jean-Marie Beaudet, la musique de chambre avec Louis Bailly.

Parvenu au terme de sa deuxi me ann e de philosophie chez les J suites, il devient peu apr s  l ve de Pierre Montoux en m me temps que Sylvio Lacharri , Roland Leduc et Jean-Marie Beaudet. Il fit partie de la symphonie de Montr al et de la plupart des orchestres de la radio entre 1950 et 1952 et joua sous la direction de Stokowsky, Charles Munch et D sir  Defauw. Il dirigea la fanfare de l'arm e de r serve, les fusiliers Mont-Royal. Par suite, Ottawa lui offrait trois ann es d' tudes en Angleterre. Il gradua du Royal Military School of Music de Londres dont l'enseignement groupait la direction d'ensembles, orchestres, harmonies, chorales, etc; l' tude de l'harmonie, du contre point, de la fugue, de l'histoire de la musique, de la composition, de l'arrangement, etc. Il obtint sa licence (LRAM et LGSM) du Guildhall School of Music et son A.R.C.M. du Royal College of Music. Une de ses compositions fut ex cut e   la radio de la B.B.C. et il dirigea lui-m me une autre   la t l vision anglaise.

Revenu au Canada, pendant un an il fut attach    la fanfare du Royal 22  B timent de Qu bec, puis devint professeur au conservatoire de musique et d'art dramatique de la province. Deux  t s durant il prit la direction de l'harmonie de Radio-Canada   la Radio et entreprit une tournée du Qu bec pour les Jeunes musicales au Canada.

Entretemps, il fut nomm  par Ottawa officier commandant et directeur de musique pour un nouveau groupe dont il  tait le fondateur: l'harmonie du R.C.O.C.

Par un travail ardu, dont les exigences l'oblig rent   abandonner toute autre activit , il organisa ce groupement et lui acquiesce une valeur musicale et une r putation qui ne cesse de cro tre.



Le metteur en sc ne GUY BEAULNE,   gauche, explique quelques d tails d'une sc ne de la c l bre com die en quatre actes d'Andr  Roussin. "Lorsque l'enfant para t", aux interpr tes de la pi ce qui aura sa premi re en Am rique du Nord, mardi soir prochain au Mountain Playhouse. De g.   d., devant M. Beaulne, on aura reconnu: Monique Aubry, Marie Fresni re, la vedette Olivette Thibault, Marthe Mercure, le premier r le masculin Andr  Fouch  et la blonde Nina Diaconesco. L'on se souvient que "Lorsque l'enfant para t" connut   Paris un succ s qui dura cinq ans.

Emile Cohl, pionnier du dessin anim 

Le premier dessin anim  fut produit il y a cinquante ans par un caricaturiste de journal qui  migra au cin ma parce qu'il croyait qu'une compagnie de films avait vol  une de ses id es. Emile Courtet, qui adopta le nom de plume d'Emile Cohl, porta   l' cran son premier film de dessins anim s intitul  "Fantasmagorie", le 17 ao t 1908, au th atre du Gymnase   Paris. Ce fait est rapport  dans un bulletin du Service d'information publi  ici.

Le dessin anim , ant rieur   la souris Miquette, Donald Duck et   des milliers de commerciaux en usage   la t l vision,  tait long de 36 m tres, soit environ 118 pieds, et consistait de 3,000 dessins. Il a fallu 10 mois pour terminer le film, qui   c t  800 francs aux studios Gaumont.

Probl me des jeunes au St-Denis-Bijou

Un gracieux film — ce qui n'exclut pas le r alisme — et qui a pour titre "Les dix-huit ans" prend aujourd'hui l'affiche au Saint-Denis et au Bijou. Le probl me des "teen-agers" comme on dit de nos jours, pr occupe au premier chef autant les jeunes que les parents. Le monde change et la jeunesse contemporaine s'interroge aujourd'hui avec une acuit  qui  tonne quand elle ne bouleverse pas.

L'action du film se d roule dans un coll ge: un soir on y a vu une jeune adolescente embrassant un gar on qui a pu attendre la cour de r c d ration. Scandale d'abord; drame ensuite. D s lors le sc nario va d rouler ses p rip t es sur un rythme tr pidant et le spectateur sera en quelque sorte le juge de tous les actes de ces "jeunes" qui entendent (  tort) mener leur vie   leur guise. Un film qui sonne vrai.

Marisa Allisio qu'on a applaudie dans le film "Les esclaves de Carthage" occupe   nouveau la vedette parmi une trentaine des plus jolies filles de l'Italie. Films en couleurs, adroitement men , "Les dix-huit ans" constitue un expos  complet d'un probl me qui pr occupera toujours ceux qui ont charge d' mes.

Egalement   l'affiche "Le feu dans le sang", avec Antonio Vilar qui fut r v l  par le solide succ s "Bel amour". Cette fois, c'est dans le cadre espagnol que l'action se situe et la passion la plus ardente, la plus outranciere scande tous les gestes d'hommes et de femmes qui s'affrontent parce qu'ils s'aiment et puis parce qu'ils se d testent. L'amour   besoin d'extr mes pour  tre l'amour.

Advertisement for St-Denis-Bijou cinema. It features a central image of a woman and lists several films: "LA RIVALE", "PILLS ET TABET", "TOI C'EST MOI", and "Walt Disney's PETER PAN". It also mentions "MAUBAN LANDRY" and "FERRERO RISSO".

Advertisement for Cary Grant and Ingrid Bergman in the film "INDISCREET". It features a photo of the two actors and the text "LOEW'S 2e SEMAINE".

Advertisement for Gregory Peck in the film "THE BRAVADOS". It features a photo of Peck and the text "CAPITOL   L'AFFICHE".

Advertisement for the Bolshoi Ballet. It features a photo of a ballerina and the text "Salle climat e ALOUETTE".

La Palice revient sur terre

Jacques de Chabannes, seigneur de La palice, reviendra sur terre comme professeur de philosophie dans une universit , ce soir,   l' mission Retour sur la terre. Cette demi-heure dramatique passe au r seau fran ais de Radio-Canada tous les vendredis,   7h.30 du soir.

Les auditeurs peuvent s'attendre   quelques bonnes lapalissades,   cette  mission, tant de la part de ce c l bre tenant de la logique et de l' vidence que de ses  l ves inattendus.

Monsieur de La Palice ch t en effet sur terre dans une universit  et le recteur, le prenant pour le nouveau professeur de philosophie, le pousse dans une classe et le laisse se d brouiller. Il est vrai qu'avec Monsieur de La Palice, la d brouillardise prend les formes de syllogismes baroques.

Comment s'en tirera-t-il? C'est ce qu'on apprendra vendredi 15 ao t, en  coulant Retour sur la terre, une s rie radiophonique dont les textes sont sign s Jean-Raymond Boudou et dont la r alisation est de Marcel Henry.

ORGUE de fabrication italienne

Venez voir et entendre ce merveilleux instrument tout   fait nouveau au pays, et d'une facture si simple. Vous serez  tonn  de constater ses perfectionnements techniques et la richesse incomparable du son.

LA COMPAGNIE STE-CECILIA 9110, rue Clark, Montr al

Advertisement for an organ demonstration. It says "EN DEMONSTRATION   l' glise de DORION (comit  de Vandrevill) PAROISSE STE-TRINITE". It provides contact information for P re Dupont 8-0475.

Advertisement for YVES TH RIAULT as a radio and television scriptwriter. It says "VOULEZ-VOUS DEVENIR SCRIPTEUR de RADIO et de TELEVISION? PROFESSEUR TITULAIRE YVES TH RIAULT". It lists training details and course start dates for September 1958.

T l vision

- CBFT MONTREAL - Canal 3
CBFT OTTAWA - Canal 3
4.30 - Musique
5.30 - Turpulin voyage
6.00 - Musique
CBFT - Diner musical
6.55 - Nouvelles sportives
7.00 - Ce soir
CBFT - La vie qui va
7.15 - Le t l journal
7.25 - CBFT - Bulletin
7.30 - Cin feuilleton
7.45 - Pour elle
8.00 - Carrefour en vacances
8.30 - Cette belle jeunesse
9.00 - Pays de POTAN
Animateur: Roger Duhamel.
L'Italie
9.30 - Le Th tre des  toiles
10.00 - A coeur ouvert
Arise Jean Sarrazin, Madeleine Arbour.
10.30 - Le Choix de...
11.00 - Le T l journal
11.10 - Nouvelles sportives
11.15 - Long m trage
"Jeunes filles derri re les grillons"

- CBMT MONTREAL - Canal 4
CBOT OTTAWA - Canal 4
4.55 - Today on CBMT
5.00 - Barney's Gang
5.30 - Mighty Mouse Playhouse
6.00 - Double Talk
CBOT - A communiquer
6.30 - CBMT - Little Rascals
CBOT - Movie Mezzum
6.45 - News
7.00 - T b l 
7.30 - Sports Guesses and Guests
CBOT - Oh Susanna
8.00 - Last of the Mohicans
8.30 - One of a Kind
9.00 - A Midsummer Theatre
9.30 - Country Club
10.00 - Cavaliers of Spots
10.45 - Jim Coleman
11.00 - CBC News
11.15 - CBMT - Premi re Performances

- CHLT-TV SHERBROOKE - Canal 1
Compl ter avec l'horaire de CBFT
3.45 - Cin -Feuilleton
4.00 - Menu   la carte
4.30 - Actualit  F minine
4.45 - Th tre des Petits
5.00 - Annie Oakley
6.00 - Border Rythmiques
6.30 - Sword of Freedom
7.00 - T b l tin
7.10 - Edition sportive
7.15 - La Courrier de...
11.15 - Firaide Theatre

Le Palmar s du r f rendum cin matographique de Vichy

  la suite du 9 me r f rendum cin matographique international de Vichy, les r compenses suivantes ont  t  attribu es:
Prix du meilleur film fran ais: "En l gitime d fense", d'Andr  Berthomieu.
Prix du meilleur film  tranger: "Le m decin de Stalingrad", film allemand de O.E. Hasse.
Prix du meilleur film documentaire: "Histoire d'un  phant", de Claude Renoir.
Premier prix d'interpr tation au meilleur artiste, messieurs (section fran aise): G rald Landry dans "Dieu seul m'arr tera"; (section  trang re): O.E. Hasse dans "Le m decin de Stalingrad".
Premier prix d'interpr tation   la meilleure artiste, dames (section fran aise): Gaby Morlay dans "Mon coquin de p re"; (section  trang re): Antonella Luaidi dans "Mon coquin de p re".
Prix d'honneur   l'artiste fran ais class  deuxi me: Bernard Blier dans "En l gitime d fense".
Prix d'honneur   l'artiste fran aise class e deuxi me: Madeleine Robinson dans "Pech  de jeunesse".
Prix d'honneur   l'artiste  tranger class  deuxi me: Clark Gable dans "Le choucho du professeur".
Prix d'honneur   l'artiste  trang re class e deuxi me: Eva Bartok dans "Le m decin de Stalingrad".
Prix d'honneur au film fran ais class  second: "La loi c'est la loi", de Christian Jaque.
Prix d'honneur au film  tranger class  second: "Dieu seul m'arr tera", de Renato Polselli.

Attribution de la Bourse del Duca au po te Charles le Quintrec et au romancier Ren  Rembauville.
La bourse de la Fondation Del Duca, destin e   "permettre   un  crivain de poursuivre son oeuvre dans des conditions d'ind pendance mat rielle", et qui avait  t  port e cette ann e   1,500,000 francs, a  t  partag e entre deux auteurs: le po te Charles le Quintrec, et le romancier Ren  Rembauville.
Charles le Quintrec est n    Plescop (Morbihan), en 1906. Apr s une jeunesse particuli rement p nible, il vint   Paris en 1948 et fut employ  de Banque. Il a publi  deux recueils de po mes: "Les Temps obscurs" (1954) et "Les Noces en la Terre" (1957), qui lui valut le prix Max Jacob.
Ren  Rembauville, n  en 1921   Madagascar, a exerc  en France de nombreux m tiers. Il est l'auteur d'un gros roman "La Boutique des regrets  ternels", qui fut remarqu  par Roger Martin du Gard et cit    plusieurs reprises pour les prix litt raires de fin d'ann e.

Programme de radio CBF

- 10.30 - Mes disques pr f r s
11.30 - Fantaisies pour cordes
12.30 - Le Reveil rural
1.45 - Une demi-heure avec...
2.15 - Art-et-ciel
Avec Marcelle Barthe.
2.30 - Chacun son tour
2.50 - Radio-Journal
4.00 - Ch ts-d'occurie de la musique
4.15 - Bruxelles '58
4.45 - Noir et blanc
7.00 - CHNC pr sente...
7.15 - Retour sur la terre
8.30 - R dial
Rolande Garnier, mezzo-soprano; au piano: Anna Hov r.
4.30 - Orchestre de chambre de Radio-Canada
9.30 - Voyage en chansons
Miville Coeur pr sente des chansons de Cuba, d'Italie, d'Allemagne et du Canada.
9.35 - Petit Ensemble vocal
Dr. George Little, Joseph Coll , soprano, Marcelle Dumontet, contralto, Paul-Bonilla Smith, t nor.
Claude L tourneau, bariton.
Acc. piano: Dorothy Morton et Marie M ster.
10.00 - Radio-Journal
Revue de l'actualit 
10.30 - Lecture de ch vet
"Type ou les T s Marquises" (Herman Melville).
11.00 - Adagio
CBF - Adagio
11.10 - Vari tes Internationales
11.25 - Nouvelles sportives
11.30 - Destination inconnue
11.55 - Radio-Journal
12.00 - Fin des  missions

CKAC

- 12.30 - Clinique du coeur - P re Desmarais
1.00 - Les nouvelles de la Presse
2.45 - Actualit s F minines
4.30 - Radio Sacr -Coeur
4.50 - Les  v nements et les hommes
6.30 - Journal parli  la Presse
6.45 - J e Jean-Louis Gagnon
7.00 - La croisi e du rossinot
7.15 - La clinique du coeur - P re Desmarais
7.45 - Magazine rural
9.00 - Nos solistes invit s
9.30 - A l'heure de Paris
9.50 - Vari tes Internationales
10.30 - Occupons-nous de nos affaires
10.55 - La revue des nouvelles
10.55 - Ici Jean-Louis Gagnon

Advertisement for the cinema "CIN RAMA". It features a photo of a woman and the text "Nouvel horaire: Matin e de 2 heures...". It also lists the address "1430 BLEURY Avenue 8-7102".

Advertisement for "LES QUAT' JEUDIS" at Salle Bonaventure. It features a photo of the comedians and the text "LES QUAT' JEUDIS com diens de la chanson - de Paris". It lists the names of the comedians: Denny Vaughan, Darryl Stewart, and The Trio Mattison.

Advertisement for the Bolshoi Ballet. It features a photo of a ballerina and the text "Bolshoi BALLET". It mentions "Une f erie de la danse en Eastmancolor".

Advertisement for the South Pacific. It features a photo of a woman and the text "SOUTH PACIFIC". It lists showtimes and ticket prices.

Ventes accrues de 7 p.c. durant le 1er trimestre pour Canadian Oil Co.

POTINS FINANCIERS

La Bourse de Londres continuait d'être ferme hier, tandis que Wall Street...

La hausse du rendement de l'acier cette semaine à 61,4 p.c. de sa capacité...

La baisse du taux de l'intérêt bancaire contribua à l'affermissement des cours hier à Thompson Street...

Le prix du plomb a baissé de 1-4 ct, hier, à N.-Y. au plus bas niveau depuis 8 ans...

Macassa Mines estime ses recettes nettes à \$268,133 pour le 1er semestre...

Nous apprenons que M. C. L. Walker, de Clinton, vient d'être nommé gérant général adjoint...

Renable Mines a accusé par contre une perte nette de \$19,580 durant les 6 premiers mois de cette année...

Canadian Oils palera, ce matin, à ses actionnaires 20 cts par action et Dupuis Frères Ltée...

107,000,000 de boisseaux de la récolte de blé américain de 1956 aux E.-U. seraient déjà placés...

Bridge & Tank se vendra ex-dividende 30 cts par action ordinaire, aujourd'hui.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Superior Propane Ltd. ferait une finance de \$1,000,000. prochainement

Superior Propane Ltd. s'attendrait à voir son revenu net, pour le trimestre qui se terminera le 31 août 1956...

Francoeur Mines Limited est en train de se financer

Francoeur Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que Morgan Securities Limited, au nom d'un client...

Les taux d'intérêt à longs termes ne devraient pas baisser d'ici quelque temps

Commentant la situation monétaire, Greenshield & Co. Limited, rapporte dans son dernier bulletin que les fonds d'Etat à court terme ont été remarquablement fermes depuis le lancement de l'emprunt de conversion...

La Banque Mercantile du Canada affiche un actif de \$31,212,506.00 au 30 juin 1956, soit 6 fois plus qu'il y a 5 ans

La Banque Mercantile du Canada, dont le siège social se trouve au Carré Victoria, dans notre ville, et qui possède des succursales à Toronto et Vancouver...

Nominations à la Banque Royale



C. L. Walker D. S. Anderson

La Banque Royale du Canada vient d'annoncer une redistribution des responsabilités dans sa haute administration. M. C. L. Walker, qui, pendant ces trois dernières années, était gérant général adjoint à Toronto, est transféré au siège social de la banque, à Montréal...

Bourse de Londres

Les spéculateurs manifestent peu d'intérêt

LONDRES — Les valeurs de tout repos sont demeurées en hausse, hier, à la Bourse de Londres. La baisse du taux d'intérêt bancaire a contribué à la fermeté du ton du marché.

Cours des changes

Table with columns for location (New York, London, etc.) and exchange rate.

A noter...

Les actions de la compagnie de Papier Rolland se vendront, aujourd'hui, ex-dividende 20 cts par action de la classe A et 10 cts par action de la classe B.

Le rendement de nos aciéries devrait être meilleur durant le 3ième trimestre que durant le second.

Le rendement de nos aciéries devrait être meilleur durant le 3ième trimestre que durant le second. Pour cela, il faudra évidemment que la grève de Stelco ne dure pas.

Commentaires sur le marché

La demande pour les oeufs fut passablement bonne au cours de la semaine dernière et les offres peu abondantes de l'Ontario se sont vendues à des prix plus élevés pour les oeufs des catégories Extra Gros, Gros et Moyens...

Canada Oil Lands Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne que Gulf Securities Corporation a souscrit 20,000 actions à 20 cts l'action, payables sur-le-champ et elle s'est vue consentir des options sur 120,000 actions...

Denrées alimentaires

MONTREAL — Voici les cours des denrées transmis hier à Montréal par le service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture.

Cours de l'or

LONDRES (PC) — Cote de Ponce d'or fin en argent américain...

Moyennes des obligations à N.-Y.

30cr 10in 1001 1001 1001

Marché des oeufs et des volailles

Table with columns for category (AUX PRODUCTEURS, AUX DÉTAILLANTS, etc.) and price.

Prix des oeufs sur place

Table with columns for category (Poules, Abattus et emballés, etc.) and price.

Prix des volailles

Table with columns for category (AUX PRODUCTEURS, Abattus et emballés, etc.) and price.

Dindons

Table with columns for category (AUX PRODUCTEURS, Abattus et emballés, etc.) and price.

Canards

Table with columns for category (AUX PRODUCTEURS, Abattus et emballés, etc.) and price.

Commentaires sur le marché

La demande pour les oeufs fut passablement bonne au cours de la semaine dernière et les offres peu abondantes de l'Ontario se sont vendues à des prix plus élevés pour les oeufs des catégories Extra Gros, Gros et Moyens...

Titres au Comptoir

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Offre Dem

Table with columns for company name and price.

Profits, toutefois, moindres

Toronto — Pendant le premier semestre de 1956, les ventes de Canadian Oil Companies indiquent une augmentation de 7% en comparaison de la même période de l'an dernier...

La raffinerie de la compagnie à Sarnia a traité 5,146,000 barils d'huile brute au cours du premier semestre, soit une moyenne de 28,000 barils par jour...

En parlant du programme d'exploration et de creusage de la compagnie dans l'Ouest du Canada, M. Rea annonça que 51 puits avaient été complétés dont 37 furent des découvertes d'huile...

Bien que ces résultats aient augmenté le nombre de puits producteurs, la production et la vente réelles d'huile brute ont baissé de 8% par suite des restrictions et de la demande réduite.

Au point de vue du marché au détail, il ajouta que la compagnie poursuit son programme d'établissement de nouveaux dépotés tout en modernisant les plus anciennes stations de service.

Bourse de Montréal

Les papeteries font meilleure figure sur la place locale

MONTREAL — Les fluctuations ont été minimes hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. Les papeteries et les services publics sont au nombre des valeurs qui ont gagné du terrain.

Le virement industriel a été de 71,800 actions et le virement minier et pétrolier, de 401,100. Le nombre de valeurs négociées a été de 245, dont 78 ont avancé...

Voici quelques valeurs les plus fortes de la semaine: banques, 52.92; nouveaux sommets et gain de 0.12; services publics, nouveau sommet et gain de 1.6; valeurs industrielles, 277.3, gain de 1.1; papeteries, 406.3, hausse de 7.3 et valeurs surfinées, 72.99, recul de 0.65.

Bourse de New-York

Les industriels continuent de s'affermir, mais les ferroviaires hésitent

NEW-YORK — Les cours ont monté légèrement hier à Wall Street. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 stocks a gagné 30 cents, ce qui l'a portée à \$185.50.

Le virement a totalisé 3,370,000 actions, au regard de 2,700,000 la veille.

Le nombre de valeurs négociées a été de 1,172, dont 522 ont avancé, 374 ont fléchi, 273 sont restées stationnaires, 110 ont obtenu leur meilleure cote de l'année et sept ont enregistré leur plus basse.

Les valeurs canadiennes n'ont que peu fluctué.

Dow Jones

Table with columns for category (Dow Jones Industrial Average, etc.) and price.

Les Obligations industrielles actives

Cours fournis par The Investment Dealers Association of Canada

Table with columns for company name and price.

Bourse de Toronto

Seuls, les pétroles de l'Ouest paraissent hésitants

TORONTO — Les valeurs industrielles sont à leur plus haut niveau de l'année à la Bourse de Toronto. Elles y ont gagné beaucoup de terrain hier.

Le virement a totalisé 4,211,000 actions, au regard de 4,017,000 la veille.

Voici les divers indices: valeurs industrielles, 471.19, nouveau sommet en gain de 7.03; métaux usuels, 164.81, gain de 0.7 et pétroles de l'Ouest, 138.89, recul de 90.

Taux d'escompte de la Banque du Canada, à la baisse

Ottawa — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a décliné à 1.41 pour cent, de 1.48 qu'il était la semaine dernière.

Obligations internationales

Table with columns for company name and price.

Céréales, à la baisse

CHICAGO — Comme tout indique que le gouvernement des Etats-Unis prendra livraison d'une très grande quantité de blé américain, le prix de cette céréale a monté hier à la Bourse de grains de Chicago.

Fraser Companies fait des nominations

Edmundston, N.B. — M. I.B. Beaton a été nommé contrôleur de Fraser Companies et de la filiale, Fraser Paper Ltd., poste que résume M. L.M. Sherwood.

Céréales soutenues

WINNIPEG — Les cours ont fléchi hier à la Bourse des grains de Winnipeg. La cause en serait un rapport selon lequel la production de céréales sera beaucoup plus élevée que prévu.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain a fermé hier à un escompte de 2 3/8 pour cent en devises canadiennes, en hausse de 1/32. Le livre sterling, inchangé, à \$2.69 7/8.

Consolidated Denison Mines a traversé un bon semestre

Avant déduction des amortissements, les bénéfices de Consolidated Denison Mines se sont élevés à \$7,833,321 ou \$1.76 par action dans les six premiers mois de l'année courante, annonce le président, M. S.-E. Roman. La production métallurgique a rapporté \$19,050,000.

Famous Players Canadian Corporation Limited

AVIS DE DIVIDENDE NO. 33

AVIS est donné par les présentes qu'un dividende de trente-cinq cents (35c) sera payé le 30 septembre 1956 aux actionnaires inscrits au 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, PREMIERE SERIE

Un dividende de trente et un cents et quart (31 1/4c) par action sur les actions à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

Shawinigan W & P et St-Maurice Power Corp. vendent plus d'électricité

9.3 pour cent de plus durant le 1er semestre au regard de 1957

M. J.A. Fuller, président de The Shawinigan Water and Power Company, a déclaré que la Shawinigan Water and Power Company vendit plus d'électricité pendant le premier trimestre de 1956 que pendant le premier trimestre de 1955.

Les ventes d'électricité de la Shawinigan Water and Power Company ont augmenté de 9.3 pour cent pendant le premier trimestre de 1956 par rapport au premier trimestre de 1955.

Le nombre de kilowatt-heures vendus par la Shawinigan et St-Maurice Power Corporation pendant le premier semestre a été de 5,501,000,000, une augmentation de 9.3 pour cent sur le premier semestre de 1955.

Les ventes d'électricité de la Shawinigan et St-Maurice Power Corporation pendant le premier semestre de 1956 ont augmenté de 9.3 pour cent par rapport au premier semestre de 1955.

Obligations canadiennes

Cours par Investment Dealers Association of Canada

Table with columns for company name and price.

Obligations provinciales

Table with columns for company name and price.

Obligations convertibles

Table with columns for company name and price.

Obligations industrielles

Table with columns for company name and price.

Utilités publiques

Table with columns for company name and price.

Travaux de génie et construction

Les travaux sont en avance sur les prévisions, à tous égards, au chantier de construction de notre nouvelle centrale de Beauport (246,200 kilowatts). L'installation des groupes générateurs se poursuit normalement et l'on prévoit que le premier des six groupes commencera à produire en septembre.

Shawinigan Chemicals Limited

Les effets de la régression économique en cours aux Etats-Unis et au Canada ont continué de se faire sentir dans l'industrie chimique pendant le second trimestre de l'année. En conséquence, les ventes et bénéfices de Shawinigan Chemicals Limited, de ses filiales et de ses compa-

Consolidated Denison Mines a traversé un bon semestre

Gain équivalent à \$1.76 par action

Avant déduction des amortissements, les bénéfices de Consolidated Denison Mines se sont élevés à \$7,833,321 ou \$1.76 par action dans les six premiers mois de l'année courante, annonce le président, M. S.-E. Roman. La production métallurgique a rapporté \$19,050,000.

Famous Players Canadian Corporation Limited

AVIS DE DIVIDENDE NO. 33

AVIS est donné par les présentes qu'un dividende de trente-cinq cents (35c) sera payé le 30 septembre 1956 aux actionnaires inscrits au 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, PREMIERE SERIE

Un dividende de trente et un cents et quart (31 1/4c) par action sur les actions à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES, DEUXIEME SERIE

Un dividende de trente-cinq cents (35c) par action sur les actions (deuxième série) à 50c privilégiées cumulatives remboursables et convertibles de la compagnie a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1956 aux actionnaires inscrits dans les livres le 15 août 1956.

BAILEY SELBURN OIL & GAS LTD.

AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS PRIVILEGIÉES,

BOURSE DE TORONTO

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

Table of foreign exchange rates for various currencies.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE

Prix des Grains

CHICAGO

SEATTLE

FEVE SOYA

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE

Prix des Grains

CHICAGO

SEATTLE

FEVE SOYA

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

SEATTLE

PETROLES

PETROLES

PETROLES

PETROLES

PETROLES

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL

MOYENNES A MONTREAL



# Power vole deux fois le marbre et Cleveland bat Detroit 10-9

CLEVELAND. — Vic Power a volé le marbre à deux reprises, ici hier après-midi, alors que les Indiens de Cleveland ont difficilement vaincu les Tigers de Detroit au compte de 10 à 9 en 10 manches de jeu dans une partie régulière au calendrier de la Ligue Américaine.

La victoire a mis fin à une série de cinq triomphes d'affilée du club Détroit. Avant ce triomphe, les Indiens avaient encaissé cinq défaites consécutives.

Gary Bell a été le lanceur victorieux, remportant sa 7e victoire contre six défaites. Le vétéran droitier Frank Lary a été débauché de l'équipe au moment de la 11e manche.

Vic Power et Russ Nixon ont dirigé l'offensive de 15 coups sûrs des Indiens avec trois coups sûrs chacun. Pour les Tigers, Veal a été en évidence avec trois coups sûrs, tandis que Harvey Kuenn et Al Kaline ont brillé au marbre avec chacun deux coups sûrs.

DETROIT	AB	P	CS	PP
Kuenn, ch. centre	3	1	1	0
Berlin, 3e but	2	1	1	0
Kaline, ch. droit	2	1	1	0
Harris, 1er but	4	0	1	2
D-Franco, 1er but	0	0	0	0
D-Franco, 2e but	0	0	0	0
Hoff, 1er but	0	0	0	0
Hoff, 2e but	0	0	0	0
Hoff, 3e but	0	0	0	0
Hoff, 4e but	0	0	0	0
Hoff, 5e but	0	0	0	0
Hoff, 6e but	0	0	0	0
Hoff, 7e but	0	0	0	0
Hoff, 8e but	0	0	0	0
Hoff, 9e but	0	0	0	0
Hoff, 10e but	0	0	0	0
TOTAUX	43	9	15	8

# San Francisco gagne

SAN FRANCISCO. — Les Giants de San Francisco, inspirés par le rendement du lanceur de relève Mary Grissom, ont défait les Cardinals de St-Louis au compte de 4 à 3, hier, dans une partie régulière au calendrier de la Ligue Nationale.

Une foule de 14,837 personnes a vu les Giants frapper un total de 10 coups sûrs, dont des circuits par Daryl Spencer et Willie Mays, leur 13e et 19e de la saison respectivement.

Johnny Antonelli, un gaucher victorieux, son record est actuellement de 13 victoires et 10 défaites. Billy Muffett a été chargé de la défense, sa 4e victoire contre autant de défaites.

Freese et Blasingame ont dirigé l'attaque du St-Louis avec deux coups sûrs chacun.

SAN FRANCISCO	AB	P	CS	PP
O'Connell, 2e but	1	0	0	0
A-Spinks	1	0	0	0
Bressoud, 2e but	1	0	0	0
Davenport, 2e but	1	0	0	0
Mays, ch. centre	4	1	1	1
Sauer, ch. gauche	3	0	1	1
Cepeda, 1er but	4	0	1	0
Kirkland, ch. droit	4	0	2	0
Spencer, ar-court	4	1	1	0
Thomas, receveur	3	0	1	0
Antonelli, lanceur	3	0	1	0
Grissom, lanceur	0	0	0	0
TOTAUX	31	4	10	4

ST-LOUIS. — Les Cardinals de St-Louis ont battu les Dodgers de Los Angeles au compte de 7 à 3, hier, devant 6,195 personnes dans une partie régulière au calendrier de la Ligue Nationale. C'était la plus foule à une partie locale des Dodgers cette saison.

Don Drysdale a été le lanceur gagnant, son record est de 7-11. Il a de plus frappé un circuit, son 4e de la saison. Son coéquipier Duke Snider en a cogné un, son 11e.

Briggs a été le lanceur perdant, encaissant son 3e revers contre quatre triomphes. Snider, Larker, Hodges et Drysdale ont frappé deux coups sûrs chacun pour les vainqueurs.

Ernie Banks a été le meilleur frappeur des Cubs avec trois coups sûrs, alors que Leo Walls et Dale Long en ont frappé deux chacun.

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Goryl 2B	5	0	1	0
Dark 3B	5	0	1	0
Banks AC	5	1	1	0
Morrin CG	5	1	1	0
Thompson OC	4	1	1	1
Walls CD	4	1	2	0
Long 1B	4	1	1	0
Neenan R	2	3	0	1
A-Jackson	2	3	0	1
Thacker 3B	1	0	0	0
S-Taylor R	1	0	0	0
Briggs L	2	0	0	1
Sole L	0	0	0	0
B-Tanner	1	0	0	0
Anderson L	0	0	0	0
D-Boiger	1	0	0	0
Totaux	38	11	11	3

Los Angeles — Les Dodgers de Los Angeles, qui seront de nouveau gérés par Wally Alston l'été prochain, ont défait les Cubs de Chicago au compte de 7 à 3, hier, devant 6,195 personnes dans une partie régulière au calendrier de la Ligue Nationale. C'était la plus foule à une partie locale des Dodgers cette saison.

Don Drysdale a été le lanceur gagnant, son record est de 7-11. Il a de plus frappé un circuit, son 4e de la saison. Son coéquipier Duke Snider en a cogné un, son 11e.

Briggs a été le lanceur perdant, encaissant son 3e revers contre quatre triomphes. Snider, Larker, Hodges et Drysdale ont frappé deux coups sûrs chacun pour les vainqueurs.

Ernie Banks a été le meilleur frappeur des Cubs avec trois coups sûrs, alors que Leo Walls et Dale Long en ont frappé deux chacun.

LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Gilliam 3B	3	1	2	0
Roseboro R	4	3	0	0
Snider OC	4	1	2	1
Furillo CD	4	0	0	0
Larker CG	3	2	2	0
Chmoll CG	1	1	1	0
Hodges 1B	4	1	2	0
Neal 2B	3	1	0	0
Drysdale L	3	1	2	2
Kippstein L	1	0	0	0
Kipp L	0	0	0	0
Labine L	0	0	0	0
Totaux	32	7	12	8

3 Pert Scot, 4.00  
Temps: 2:11  
4e course, C TROT, \$800.  
7 Thérèse Prince, 12.40 7.10 3.60  
3 Prince Rose, 9.70 3.90  
6 Darn Street, 4.20  
Temps: 2:08 1.5  
Quintella: Thérèse Princetown et Prince Rose ont payé \$40.70.  
3e course, C AMBLE, \$1,000.  
1 L. S. Spencer, 5.90 3.80 3.40  
7 Kim Herbert, 6.20 3.90  
4 Eddie Rea, 6.40  
Temps: 2:05 3.5  
4e course, B AMBLE, \$1,400.  
2 Quick Way, 4.40 3.10 2.70  
3 True Jack, 6.50 3.30  
3 Mighty Margaret, 3.40  
Temps: 2:08 2.5

3e course, D AMBLE, \$500.  
1 Rip Ekington, 35.30 24.70 8.70  
5 Herbie Direct, 9.00 4.40  
7 Chaudale Gayety, 2.90  
Temps: 2:11  
2e course, D TROT, \$300.  
6 Remus Azzit L., 26.30 9.70 5.20  
2 Junior Ned, 3.60  
3 Darnley's Prince, 5.80  
Temps: 2:11 1.5  
3e course, D AMBLE, \$660.  
6 Lotta Brewer, 5.70 3.90 3.10  
4 Smiling O'Brady, 8.70 3.80

CE SOIR A 8 h. 15  
ADMISSION \$1.00 ENFANTS NON ADMIS  
C'est un départ!  
PARC RICHELIEU

Enfin la Peugeot 403  
considérée comme la meilleure voiture de France est en vente à Montréal. Seulement \$2195.00  
● Modèle Sportsedan  
● 6 passagers  
● Ultra luxueuse  
● 4 cylindres  
● 30 milles au gallon  
● 80 milles à l'heure  
EN MONTRE CHEZ  
**Suburban Motors Ltd**  
J. P. Nantel, président  
400 boul. Décarie — Ville St-Laurent — RI. 8-8807

# Le Baseball

HIER  
Ligue Américaine  
Cleveland 10, Detroit 9  
Chicago 5, Kansas City 2  
New-York 8, Boston 2  
(Seules jouées au calendrier)

Ligue Nationale  
San Francisco 4, St-Louis 3  
Los Angeles 7, Chicago 3  
Milwaukee 2, Cincinnati 0  
(Seule jouée au calendrier)

Ligue Internationale  
Richmond 5, Montréal 3 (1ère J.)  
Rochester 2, Miami 1

AUJOURD'HUI  
Ligue Internationale  
Montréal à Columbus (soir)  
Toronto à Richmond (soir)  
Buffalo à Miami (soir)  
Rochester à La Havane (soir)

Ligue Américaine  
Cleveland à Chicago  
Washington à Baltimore (soir)  
New-York à Boston (soir)  
Detroit à Kansas City (soir)

Ligue Nationale  
Pittsburgh à Cincinnati (soir)  
Philadelphia à Milwaukee (soir)  
St-Louis à Los Angeles 2 (soir)  
Chicago à San Francisco (soir)

CLASSEMENT  
LIGUE INTERNATIONALE  
Montréal 74 41 403 2  
Toronto 73 51 389 2  
Rochester 68 58 332 2  
Miami 65 59 16  
Columbus 60 47 14 1/2  
Richmond 55 70 444 20  
La Havane 54 72 429 22

LIGUE AMERICAINE  
New-York 65 47 580 2  
Chicago 64 48 518 14  
Detroit 64 56 500 16  
Boston 62 69 477 11  
Cleveland 56 59 487 18  
Baltimore 52 58 473 19  
Kansas City 49 64 404 24

LIGUE NATIONALE  
Milwaukee 65 47 580 2  
Pittsburgh 64 48 518 14  
San Francisco 64 56 500 16  
St-Louis 62 69 477 11  
Chicago 54 41 470 12  
Los Angeles 52 59 487 18  
Cincinnati 49 64 404 24

Jouées d'hier soir non comprises  
Ron Stewart avec Ottawa  
OTTAWA. — Les Rough Riders d'Ottawa, du Big Four, ont obtenu les services de Ron Stewart du club de l'Université Queen's à la suite d'une transaction avec les Tiger-Cats de Hamilton.

Stewart a été obtenu par les Tiger-Cats des Alouettes de Montréal au cours de la saison morte. Les détenteurs de la coupe Grey avaient cédé Johnny Pedosoff aux Alouettes en retour pour Stewart.

James McCaffrey, gérant général des Rough Riders, a révélé qu'il a cédé aux Tiger-Cats ses droits sur le premier joueur que le club Ottawa aura le privilège d'obtenir lors du repêchage dans la Ligue Interuniversitaire, la saison prochaine.

Leblanc contre Dubie en finale  
OTTAWA. — Deux juvéniles des Etats-Unis ont facilement remporté hier soir le premier des 11e tournoi annuel pour les championnats de tennis annuels junior du Canada.

Ron Seifert, de South Bend, Indiana, et George Seewagen, de Bayside, N.Y., ont remporté le championnat juvénile pour garçons avec une victoire facile de 6-0, 6-1 sur Tim Walker et Rick Borland, de Winnipeg. Le match a duré environ 30 minutes.

Faye Urban, âgée de 13 ans, de Windsor, Ont., a causé la seule surprise de la journée d'hier en éliminant Julie Heldman, de New-York, une étudiante à l'école de tennis de Hamtramck, Michigan, pour atteindre la finale de la catégorie juvénile. La jeune Canadienne l'a emporté au compte de 7-5, 2-6, 8-6.

En finale, Mlle Urban rencontrera Sharon Pritula, de Détroit, qui a défait la Canadienne considérée la meilleure dans sa catégorie, Vicki Berner, âgée de 13 ans, de Vancouver. Mlle Pritula a éliminé Mlle Berner au compte de 6-4, 6-4.

Julie Heldman, qui avait causé une formidable surprise mercredi en défaisant la Torontoise Sharon Calruwel, classée au premier rang chez les Canadiennes junior, a atteint hier la finale dans cette catégorie et son adversaire sera Barbara Seewagen, de Bayside.

# S'IL PEUT JOUER 70 PARTIES Maurice Richard espère compter de 25 à 30 buts au cours de la prochaine saison

Il est tout aussi bien que les autres équipes soient saines au courant de la mauvaise nouvelle sans plus tarder.

Maurice Richard, des Canadiens de Montréal, le vétéran gentilhomme du hockey, qui vient de célébrer son 37e anniversaire de naissance, n'a nullement l'intention de prendre sa retraite. Le fameux Rocket, complètement rétabli d'une blessure à un pied, blessure qui vint près de mettre fin à sa carrière, non seulement ne songe pas à se retirer mais s'est fixé un objectif qui fera lever bien des sourcils: rien de moins que 25 buts, 30 si possible pour la saison 58-59.

«Aussi longtemps que je réussirai à mettre le disque dans les filets, déclarait hier le Rocket à ce représentant de la Presse Canadienne, je continuerai à jouer.

Signal de la fin  
«Je commencerai à songer à me retirer quand je ne pourrai plus compter au moins 20 buts en une saison de 70 parties. Si ma production devient inférieure à cet objectif, je saurai à quel m'en tenir. Pour ce qui est de la saison prochaine, je devrais pouvoir compter de 25 à 30 buts si je n'ai pas d'accidents.»

Quiconque a les méninges en bon état ne saurait douter des prévisions du Rocket. L'incomparable athlète montréalais a accumulé l'étonnant total de 508 buts en 16 saisons régulières. Dans la seule saison 1944-45, alors que le calendrier était de 50 parties, il en a compté 50.

Maurice depuis le début de sa météorique carrière, a compté une moyenne de 32 buts par saison. C'est un rendement d'autant plus phénoménal que le Rocket a eu plus que sa part de blessures, de fractures, de maladies et d'accidents de toutes sortes, sans compter les suspensions que son bouillant caractère lui fit tomber sur la tête.

Sa blessure de l'an dernier vint bien près de mettre fin à sa carrière. Le 13 novembre, dans une joute contre les Maple Leafs de Toronto, il se faucha sectionner presque entièrement le tendon d'Achille au talon droit. Il manqua 42 parties. Il revint au jeu vers la fin de la saison et sa tenue sensationnelle aida les Canadiens à conserver la coupe Stanley.

qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

37 ans la 4 août  
Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

Le Rocket a célébré son 37e anniversaire de naissance le 4 août. Il a été très affairé au cours de l'été. Il a sillonné la province en tous sens pour le compte de la brasserie qui l'empêcha. Et son emploi dans cette brasserie n'est pas une si mauvaise affaire. Il ne s'agit pas tout simplement de capitaliser sur sa renommée et de serrer la main au plus grand nombre de gens possible. Le Rocket doit travailler et il travaille fort.

**NOUVELLES RELIGIEUSES**

**Une enquête paroissiale au congrès de spiritualité**

Dans ce premier congrès de spiritualité, un écueil se présentait: transformer les conférences en cours de théologie ou d'écriture Sainte, maintenir les auditeurs dans la pure spéculation.

Le comité directeur l'a senti. Avant d'exposer la doctrine, le congrès s'arrêtera une journée sur la prière aux divers étages de la vie: enfance, adolescence, vie conjugale. L'avant-midi du lendemain sera réservé à une enquête paroissiale, qui se situe au centre du programme. Avant de rappeler les sources et la nature de la prière, il faut savoir si les fidèles prient et comment ils prient.

Les organisateurs avaient désiré une enquête menée scientifiquement d'après les méthodes de la sociologie religieuse. Ils n'ont pu l'obtenir. Ils ont pensé qu'un prêtre serait aussi qualifié, car il connaît ses paroissiens, comme le bon pasteur connaît ses brebis. Ils se sont adressés à monsieur le chanoine Laforest, curé de Saint-Simon à Drummondville.

En 1936, il créait lui-même cette paroisse. Depuis 22 ans, il l'a vu grandir, il a vu vieillir

son développement avec un fervent et un amour qui ne sont jamais démentis. Dès qu'il fut au courant de la tâche que le congrès attendait de lui, il se mit à l'oeuvre. Quelques jours après, il lançait un long questionnaire qui devrait le renseigner sur la prière de chaque famille. A ces réponses écrites dont le classement exigea une nombreuse équipe de volontaires, il ajouta des interviews provoqués dans la rue, à l'atelier, au bureau du presbytère. Ceux qui étaient interviewés répondaient de bonne grâce, tout en se demandant pourquoi leur curé s'informait brusquement et avec tant de soin sur leur prière.

Le rapport de monsieur le chanoine Laforest intéressera particulièrement les curés et les laïcs: ils entendront un prêtre, un père, qui sait comment orienter ses paroissiens, les meilleurs et les moins fervents, et leur communiquera avec chaleur le résultat de sa minutieuse enquête.

Pour tout renseignement concernant le congrès, prière de s'adresser à Monsieur le Directeur du Séminaire, Nicolet.

**Fête grandiose à N.-D. du Cap**

La fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, aujourd'hui, revêtira une solennité bien spéciale au Sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap. Des cérémonies grandioses auxquelles assisteront nos deux Cardinaux canadiens, le Délégué apostolique, le Primat du Canada, et au moins onze autres archevêques et évêques, souligneront la célébration canadienne du centenaire des apparitions de Lourdes. Parmi les dignitaires laïcs qui prendront part à ces fêtes au Cap-de-la-Madeleine, mentionnons S.E. le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Onésime Gagnon, S.E. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France, l'honorable Jean-Louis Baribeau, président du conseil législatif, le sénateur Léon Méthot, le T.H. Thivaudau Rinfret, etc.

C'est S.Em. le cardinal Léger lui-même qui prononcera le sermon de circonstance pendant sa pontificale de l'avant-midi, en la fête de l'Assomption du Cap-de-la-Madeleine.

L'après-midi, à 2 heures 30, la bénédiction solennelle des malades sera présidée par S.E. Mgr Maurice Roy, Archevêque de Québec et Primat de l'Eglise canadienne.

En soirée, l'incomparable, procession aux flambeaux qui pourra peut-être compter plus de 60.000 participants si la température est belle, se clôturera par une messe basse célébrée par S.Em. le card. James Charles McGuigan, Archevêque de Toronto. Cette grande journée de reconnaissance pour les Apparitions de Lourdes, selon le désir du Saint-Père et des Evêques, voudra être une ardente supplication pour l'Eglise persécutée, et pour la Paix dans le monde.

**Rencontre annuelle à Domremy-Québec le 16 août**

QUEBEC — Les anciens de la maison d'entraide "Domremy-Québec" se réuniront pour la troisième année consécutive, le 16 août, depuis l'érection et la bénédiction de la chapelle du chalet de convalescence de cette maison d'entraide pour alcooliques à St-Louis-de-Pintendre, près de Québec. Le programme de la journée comporte une messe à 11.30 heures à m.; un dîner champêtre; quelques causeries par les autorités et les anciens de "Domremy" et beaucoup de rencontres d'amis anciens et nouveaux.

Chacun des 1.200 hommes qui sont passés à "Domremy" depuis sa fondation est cordialement invité à venir fraterniser au cours de cette rencontre annuelle. Les dirigeants de la maison, l'aumônier national, le R.P. Ubald Villeneuve o.m.i.; adjoint, le R.P. Charles Lajeunesse, médecins et infirmières ainsi que les collaborateurs de cette maison d'entraide seront heureux de pouvoir fraterniser avec tous les anciens qui pourront se rendre à St-Louis-de-Pintendre, le 16 août.

**Journées d'études à Ste-Anne-de-Beaupré**

STE-ANNE-DE-BEAUPRE — A l'occasion du troisième centenaire du sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, des journées d'études sur le culte de sainte Anne ont eu lieu, à SteAnne, les 12 et 13 août.

Voici les sujets étudiés au cours de ces journées: mardi le 12 août: la dignité de sainte Anne devant la théologie, par le R.P. François Bouchard, c.s.s.r.; la vie de sainte Anne et les Apocryphes, par le R.P. Adrien Malo, o.f.m.; l'histoire du culte de sainte Anne dans l'Eglise byzantine, par le R.P. Joseph Korba, c.s.s.r.; l'histoire du culte de sainte Anne en Occident du IXe au XVIIe siècle, par M. l'abbé Jean-Marie Fortier.

milles des chauffeurs et par la roulotte connus sous le nom de "Bon Dieu en Taxi". Le R. P. Aquin a annoncé à ses chauffeurs qu'une autre roulotte sera mise à leur disposition au début du mois prochain.

La roulotte mesurera 35 pieds par 10 pieds (en comparaison avec les 46 pieds par 8 pieds de la roulotte actuelle) et pourra recevoir 30 personnes assises. Le véhicule sera pourvu d'un orgue électrique et d'un système à air climatisé.

De plus, l'arrière de la remorque sera entièrement de verre sur une longueur de 32 pieds pour permettre aux chauffeurs d'assister aux messes qui y seront dites à leur intention.

Cela ne veut pas dire que la première remorque sera abandonnée. Les aumôniers ont l'intention de s'en servir encore pour parcourir la ville en tous sens. La nouvelle roulotte sera que très rarement déplacée.

**Les relations extérieures de l'Université d'Ottawa**

OTTAWA (CCC) — La nomination d'un directeur du département des relations extérieures et de la publicité vient d'être approuvée par le Conseil d'Administration de l'Université d'Ottawa. L'Université a pris un tel essor ces dernières années qu'il est maintenant nécessaire d'avoir recours à un homme du métier afin de satisfaire la curiosité légitime d'un public de plus en plus avide de renseignements précis. De plus, la création du bureau des relations extérieures permettra à l'Université d'accroître son influence au dehors. Le Conseil d'Administration espère fermement que ce département à la disposition du public, du personnel enseignant et des étudiants jouera un rôle important dans le développement de l'Université. Ce bureau des relations extérieures et de la publicité sera établi dès le début de l'année scolaire, soit le 4 septembre prochain.

**Cinq jésuites sont les aumôniers de chauffeurs de taxis**

MONTREAL (CCC) — Les chauffeurs de taxis peuvent maintenant compter sur quatre aumôniers permanents et un autre pour les mois d'été. Ce sont cinq Pères Jésuites, les RR. PP. Henri Ouimet, aumônier durant les mois d'été, Charles-Eugène Côté, Paul Aquin, Eugène Proulx et Léon Lajoux.

Près de 600 voitures-taxis transportent quelque 3.000 chauffeurs et leurs familles ont quitté Montréal le cinq août, à destination du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, à l'occasion du 2e pèlerinage annuel des chauffeurs de taxi au Cap-de-la-Madeleine.

L'impressionnant défilé était précédé par la statue de la "Vierge pèlerine", montée sur le toit d'une camionnette, par cinq ambulances transportant des malades, membres des fa-

**... Depuis 1892**

"La vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"

**"TRANCHEMONTAGNE"**

LINGERIE D'HOPITAUX  
D'HOTELS ET DE MAISONS  
459 Saint-Sulpice MONTREAL BE. 4428



**Les spectacles**

ROME — Dans une lettre publiée aujourd'hui, le Pape déclare que certains genres de spectacles sont largement responsables de la dégradation progressive de l'homme et de la vie humaine, des attaques audacieuses contre le caractère sacré du

mariage et de la stimulation des bas instincts de l'homme.

Le Souverain Pontife engage les catholiques à faire preuve de sens critique dans le choix des spectacles plus convenables et les moins dangereux pour eux-mêmes et pour les autres fidèles.

Pie XII formule ces avertisse-

ments dans une lettre adressée à l'Université du Sacré-Coeur de Milan sous les auspices de laquelle se déroule un colloque intitulé: "les spectacles publics dans la société d'aujourd'hui".

Le Saint-Père, sans identifier les spectacles dont il parlait, faisait allusion à la télévision,

au cinéma et aux spectacles de cabarets.

**Audience**  
CASTEL GANDOLFO. — Le Pape a reçu en audience, hier, plusieurs milliers de pèlerins à sa résidence d'été ici.

Dans le groupe, qui s'est assemblé sur la place, se trouvaient des touristes et des pé-

rins du Canada, de l'Allemagne de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Autriche, de l'Amérique du Sud, des pays scandinaves et des Etats-Unis.

Il s'agissait là d'une audience régulière accordée chaque semaine par le Pape. Castel Gandolfo est situé à 15 milles au sud de Rome.

**OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9H.**

Fermés les samedis 16 et 23 août

**Achète bien qui achète**

PLateau 5151 - local 300

**Chez Dupuis Frères**  
le magasin de la famille canadienne

**CHEMISES SPORT à 1/2 PRIX**

• Forsyth • Arrow • Globe

**1.98 à 3.98**

(Ord. 3.95 à 7.95)

SOLDE de séries de notre stock courant. Bonne confection, toutes ces marques connues, Chemises sport à manches courtes ou longues, pochette, nuances diverses. Belle occasion à la fin de la saison estivale de vous en procurer plusieurs tout en économisant. Enc. 14-14 1/2 (P), 15-15 1/2 (M), 16-16 1/2 (MG), 17-17 1/2 (G)

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 600



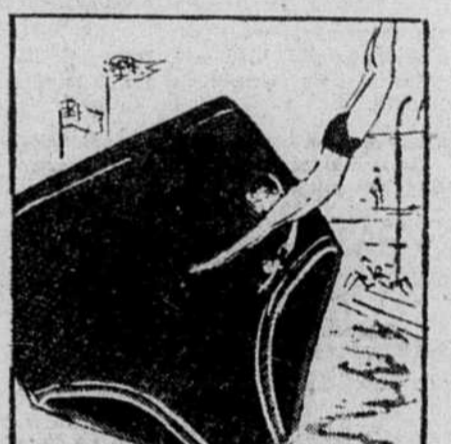
**Caleçons et culottes de bain à 1/2 prix 1.48 à 3.98**

(Ord. 2.95 à 7.95)

Coton, Lastex, Acétate, etc. Marques jantzen ou Fairway, Tailles 30 à 44 dans le groupe. Profitez de cette vente de FIN DE SAISON. Caleçons ajustés, confection soignée. Culottes avec support intérieur. Teintes unies: BLEU - BEIGE - GRIS ou fantaisies, teintes variées.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 600



**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**ASSURANCES**

**JEAN GAGNON & CIE. LITE.**

COFFRE-FORTS D'ASSURANCES

Établi en 1929  
216 ouest, rue Saint-Jacques  
MONTREAL

**Horace Labrecque et Fils Ltée**

Courtiers d'assurances

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

1411, rue Crescent  
Victor 9-2371

**BREVETS D'INVENTION**

**Manuel de l'Inventeur**  
et formule de preuve d'invention

25¢  
écrivez à  
**ALBERT FOURNIER**  
PROCEUR DE BREVETS D'INVENTION  
934 ST-CATHERINE MONTREAL

**Brevet d'Invention**

**Marion & Marion**

MARQUES DE COMMERCE  
DESSINS DE FABRIQUE  
en tout pays

Raymond A. Robit et  
Alfred Bastien  
1510 rue Drummond,  
MONTREAL

**ASSURANCES**

**Compagnie d'Assurance sur la Vie**

**la Sauvegarde**

MONTREAL

**DACTYLOGRAPHES**

**DACTYLOGRAPHES**

"Tout pour le bureau"

Dactylographes, machines à additionner, à écrire, les chèques, tilières, pupitres, armoires, etc.

**Canada Dactylographe Inc.**

Tél. BE. 3491 R.-T. Armand  
14 e. rue St-Jacques, Montréal

**ELECTRICIEN**

Entrepreneur-électricien

**Jean K. Malouf Inc.**

Entretien - Réparations

RA. 1-9630  
6305, 25e ave., Rosemont

**MEDECINS**

**Dr. Maxime Brisebois**

Electricité médicale - Rayons X  
L.G.M.C. F.R.C.S.C.

De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.

Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 5 h. et 7 h. excepté samedi de 10h. à midi de 2 à 4h.

St-A. 3-5352 816 Sherbrooke est

**Dr. C. Melillo**

gradué d'Europe

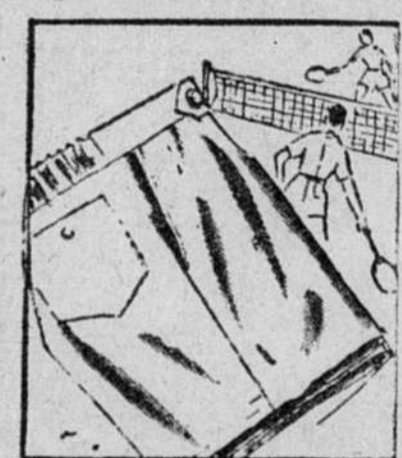
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotences, complexité d'infirmité, anxiété, dépression, hépatisme, alcoolisme, ulcères, apasmes, convulsions, rhumatisme obésité.

134 ouest Sherbrooke - VL 5-0354

**Shorts de jeu, Bermuda à 1/2 prix**

Culottes de jeu **1.98 à 3.48**  
(Ord. 3.95 à 6.95)

Shorts "Bermuda" **2.48 à 4.48**  
(Ord. 4.95 à 8.95)



Gabardine de coton, popeline de coton, toutes de marques reconnues. Teintes de Bleu, Beige, Gris dans le groupe. Taille 30 à 44.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 600

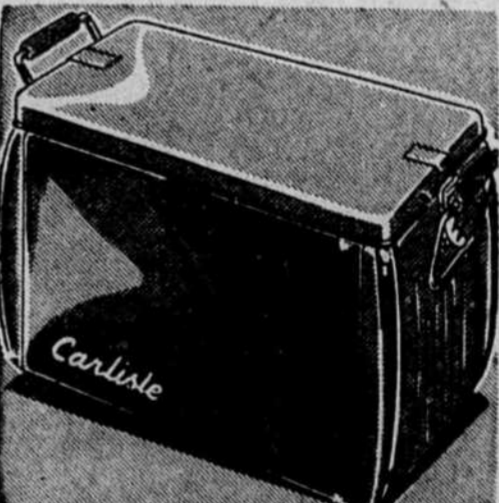


**SOULIERS D'AUTOMNE**

Spécial vendredi **7.95**  
LA PAIRE

Un achat spécial nous permet de vous les offrir à ce bas prix. Tous ces souliers en cuirs de première qualité, genre uni ou de fantaisie, semelles épaisses, nouveaux tons de BRUN ainsi que NOIR, Formes élégantes, pointures 6 à 11 dans le groupe.

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 670



**Glacières d'auto**

17"x21 1/4"x12 1/2" ord. 10.00. Spécial **7.95**

21"x21 1/4"x12 1/4" ord 13.00. Spécial **9.95**

Fabrication tout métal. Isolation parfaite. Gardera les aliments frais durant le voyage. En rouge avec le couvercle jaune.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 920



**Coussins "sauvetage"**

(Ord. 5.00) **2.89**  
CHACUN

Dim.: 15"x15"x4". Coussins flottants, remplis de kapok, recouverts de plastique. Marque Seal-Dri renommée. Indispensables dans toute embarcation. Teintes variées.

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 920

**Pour "Barbecue"**

LE TOUT **.98**

Poêle "B.B.Q." tel qu'annoncé au programme d'Arthur Godfrey. Chauffe au charbon de bois pour une durée de 2 heures. Complet avec charbon, grill et pied-support. Diamètre 9 pouces.

DUPUIS - MEZZANINE - RAYON 920



**Café-Thé Confiture**

ADOPTEZ LES PRODUITS

**DESJARDINS**

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESJARDINS  
MONTREAL